

Rapport annuel
de gestion

18-19

ITHQ

Québec 



Le 15 octobre 2019

Monsieur Jean-François Roberge
Ministre de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Lettre au ministre

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et au chapitre II de la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2019.

Ce rapport fait état des orientations et des objectifs prévus au plan stratégique 2017-2022, et présente les résultats obtenus au regard de chacun d'eux ainsi que les états financiers pour l'exercice 2018-2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

La directrice générale,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Liza Frulla', with a stylized flourish at the end.

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Table des matières

05	Mot de la directrice générale	43	Présentation des résultats	73	Application des autres exigences législatives et gouvernementales
07	Déclaration sur la fiabilité des données	43	Résultats à l'égard de la planification stratégique 2017-2022	73	Politique linguistique
08	Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	44	Enjeu 1 : L'ITHQ à l'écoute des besoins de ses étudiants	74	Accès à l'information et protection des renseignements personnels
09	Conseil d'administration	48	Enjeu 2 : Une formation qualifiante répondant aux besoins de la société	75	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
18	Organigramme	51	Enjeu 3 : La valorisation et le déploiement de l'expertise de l'ITHQ	76	États financiers de l'exercice clos le 30 juin 2019
20	Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ	55	Enjeu 4 : Un employeur attentif à la réalisation du plein potentiel de son personnel	96	Annexes
21	Mission	57	Résultats à l'égard de la Déclaration de services aux citoyens	96	1. Lois et règlements appliqués par l'ITHQ
23	Vision	58	Résultats 2018-2019 du Plan d'action de développement durable 2015-2020	96	2. Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ
24	Données d'intérêt sur l'ITHQ	64	Gestion des ressources		
24	L'année en bref	64	Ressources humaines		
32	L'école en quelques chiffres	69	Ressources financières		
34	Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages	71	Ressources informationnelles		
39	Prix et distinctions reçus en 2018-2019				
42	La Fondation de l'ITHQ				

Mot de la directrice générale

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) forme des professionnels et des gestionnaires depuis plus de 50 ans. Des générations de talents, issus de l'Institut, sont aujourd'hui au service de notre industrie touristique qui, rappelons-le, est un axe majeur de développement et un moteur de croissance économique important pour le Québec. Sa contribution représente environ 2,5 % du produit intérieur brut de la province, en plus de participer à son rayonnement à l'international.

Véritable « vaisseau amiral » des domaines de l'accueil et de la gastronomie, l'ITHQ est devenu, au fil des années, la plus grande école hôtelière au Canada. Seul établissement au pays à offrir les trois ordres d'enseignement (secondaire, collégial et universitaire), il se distingue également par ses deux unités de recherche (GastronomiQc Lab et ExperiSens), son Centre d'expertise, ses locaux à la fine pointe de la technologie, de même que son hôtel et ses deux restaurants d'application pédagogique.

Si l'ITHQ a pu atteindre le niveau d'excellence qu'on lui reconnaît aujourd'hui, c'est grâce à son personnel : des professeurs et des professionnels chevronnés, passionnés et engagés dans leur milieu. Toujours prêts à innover et à identifier de nouvelles perspectives de développement, ses professeurs s'investissent avec conviction dans la réussite de leurs étudiants. Grâce à eux et à la qualité de leur enseignement, la relève formée à l'ITHQ peut aspirer à travailler dans tous les types d'établissements, au pays comme partout ailleurs dans le monde.

Étant donné que la force de l'ITHQ repose entièrement sur son personnel, nous avons à cœur qu'il s'y sente pleinement heureux et épanoui. Conformément aux orientations stratégiques 2017-2022, un plan de mobilisation a donc été élaboré en cours d'année afin d'assurer à l'Institut la consolidation de sa position d'employeur reconnu pour la qualité de sa gestion. Un vaste sondage d'engagement et de satisfaction a d'abord été soumis à tous ses employés, et ses résultats ont servi d'assise pour le développement d'un plan d'action dont la mise en œuvre est déjà amorcée.

En sa qualité de leader dans l'industrie, l'ITHQ est fier de l'essor exceptionnel qu'ont connu ses deux unités de recherche au cours des derniers mois. En témoignent d'ailleurs les subventions obtenues par ses chercheurs pour développer des projets aussi audacieux que nécessaires. Inauguré en 2017, le GastronomiQc Lab s'est déployé durant l'exercice 2018-2019. Cette unité mixte de recherche, fruit de l'initiative conjointe de l'ITHQ et de l'Université Laval, s'est donné pour mission de favoriser l'innovation et de faire rayonner la gastronomie québécoise à l'international. ExperiSens a, quant à lui, été lancé à l'automne 2018. Spécialisé en expérience client multisensorielle, ce centre collégial de transfert de technologie contribue à l'implantation d'une culture d'excellence de l'accueil faisant appel aux cinq sens. Uniques au Canada, ces deux unités de recherche suscitent déjà beaucoup d'intérêt de la part du milieu.

Au cours de l'exercice 2018-2019, l'ITHQ a multiplié les partenariats avec d'autres instances gouvernementales. Une entente a notamment été conclue avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le but de promouvoir les produits du terroir québécois au moyen de divers événements (semaines thématiques au restaurant, ateliers de formation à l'international, etc.). Un partenariat avec le Secrétariat à la jeunesse, soutenu par le réseau de La Tablée des chefs, a par ailleurs permis à 136 jeunes issus de milieux défavorisés de participer au camp culinaire de l'ITHQ. Enfin, le ministère du Tourisme a fait appel au Centre d'expertise afin qu'il développe le programme de formation 100 % accueillant, qui vise à bonifier les compétences liées à l'accueil auprès des intervenants de l'ensemble du territoire québécois.

En ce qui concerne le développement commercial de l'ITHQ, notons que l'année 2018 a été marquée par le retour de son camp culinaire estival, après dix ans d'absence. Un succès qui ne se dément pas puisque sa deuxième édition affichait complet bien avant l'arrivée des beaux jours de cette année. Au chapitre des formations sur mesure, le Centre d'expertise a de nouveau su répondre aux besoins particuliers de clientèles très diversifiées. À titre d'exemple, les cuisines de l'Institut ont vu se succéder une centaine de bénévoles œuvrant au sein de banques alimentaires du Grand Montréal, un groupe de jeunes adultes autistes en quête d'autonomie de même que des cuisinières et des cuisiniers cris travaillant dans les CPE de la Baie-James.

En tant que directrice générale de l'ITHQ, j'ai par ailleurs été appelée à siéger au comité-conseil mis sur pied par l'honorable Mélanie Joly sur l'emploi et l'économie du tourisme. Ses travaux ont permis de développer une nouvelle stratégie fédérale et d'octroyer un financement à hauteur de 58,5 M\$ pour notre industrie. Une excellente nouvelle pour le Canada et le Québec, qui se révèlent de plus en plus des destinations de choix pour les touristes du monde entier.

À ce chapitre, je crois d'ailleurs fermement que la notoriété du pays, en tant que grande destination gastronomique, se nourrit aussi de la participation de nos chefs à des concours d'envergure internationale. Ainsi, je suis très fière de la victoire de l'un de nos professeurs et diplômés, Samuel Sirois, lors de la sélection canadienne du prestigieux concours culinaire le Bocuse d'Or. L'ITHQ figure au premier plan de son triomphe et continuera de le soutenir en lui offrant les ressources nécessaires afin qu'il conduise le Canada au Bocuse des Amériques ce printemps, puis à la grande finale internationale en 2021. Je désire également souligner l'excellente performance de Pier-Alexis Soulière, un autre de nos diplômés, devenu le Meilleur Sommelier des Amériques en 2018 et classé neuvième lors du concours du Meilleur Sommelier du Monde en mars 2019.

Pour conclure, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel qui participent chaque jour à faire de l'ITHQ un établissement d'excellence, dont l'apport aux sociétés québécoise et canadienne sur les plans économique, culturel et scientifique, est indéniable.



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Montréal, le 10 septembre 2019

Déclaration sur la fiabilité des données

Les résultats et les renseignements contenus dans ce rapport annuel de gestion relèvent de la responsabilité de la direction de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et de celle des contrôles afférents.

Ce rapport décrit fidèlement la mission, la vision ainsi que les orientations stratégiques de l'ITHQ, et présente les objectifs, les indicateurs, les cibles et les résultats comparatifs qui s'y rapportent.

Les soussignés ont approuvé le présent rapport annuel de gestion. Selon leur jugement et leur appréciation, l'information qui y est fournie est exacte et fiable, et correspond à la situation telle qu'elle se présentait le 30 juin 2019.

Les membres de la direction,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.
Directrice générale



France Dionne
Directrice générale exécutive



Paul Caccia
Directeur principal des communications
et du développement commercial



Dany Gauthier
Directeur principal des finances
et de l'administration



Brigitte Langelier
Directrice des ressources humaines



Richard Larocque
Directeur principal des études
professionnelles, techniques et
des affaires étudiantes



Jasmin Tanguay
Directeur principal des études universitaires
et de la recherche



Présentation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Conseil d'administration

au 12 juin 2019

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec est administré par un conseil d'administration composé de onze membres nommés par le gouvernement. Ces derniers sont issus de l'industrie touristique de même que du milieu de l'éducation et de celui des affaires.



- **Président du conseil d'administration depuis 2011** | 2^e mandat
- Membre du conseil d'administration de 2006 à 2007 et de 2010 à 2011
- Présent aux 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019
- Mandat en cours se terminant le 21 mars 2022

M. Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA

Boucherville, Québec

Associé senior | Horwath HTL

M. Di Pietrantonio œuvre dans différents établissements hôteliers depuis plus de 30 ans. Il a assuré la direction générale du Château Bromont pendant quatorze ans, ce qui lui a permis d'acquérir une solide expérience dans l'industrie touristique et d'être l'initiateur d'un centre de villégiature hôtelier coté quatre étoiles. En tant que directeur général des opérations au Bureau du fondateur du Cirque du Soleil, il en a été l'interlocuteur lors de plusieurs transactions et a travaillé à l'international, dans un milieu des plus innovateurs.

Associé senior chez Horwath HTL depuis 2012, il conseille les propriétaires et les équipes de direction dans le développement de différentes entreprises hôtelières de la province, dans le cadre de divers mandats stratégiques. Il réalise de plus des mandats d'observation, de gestion et de renforcement financier.

M. Di Pietrantonio n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



Crédit photo : Louis Ducharme

- **Vice-présidente du conseil d'administration depuis décembre 2017**
 - Membre du conseil d'administration depuis 2013 | 3^e mandat
 - Présente à 6 des 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2018-2019 (absence motivée)
 - Mandat en cours se terminant le 14 mai 2022
-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présente aux 4 réunions auxquelles elle a été conviée en 2018-2019

M^{me} Manon Genest

Montréal, Québec

Associée fondatrice et directrice générale du bureau de Montréal | TACT Intelligence-conseil

Dossiers d'affaires publiques, relations médias ou gestion d'enjeux, M^{me} Manon Genest sait habilement incorporer tous les ingrédients requis pour concocter un plan d'action intégré. L'écoute et la compréhension fine des besoins de ses clients lui permettent de concevoir des stratégies qui atteignent leurs cibles.

Possédant une vingtaine d'années d'expérience, M^{me} Genest bénéficie d'une solide expertise en communication dans le domaine politique aussi bien qu'associatif ou privé. Elle a occupé de nombreux postes de responsabilité qui l'ont amenée à développer une approche stratégique, à établir des priorités en situation de crise et à manœuvrer avec doigté pour régler des problématiques dans les meilleurs délais. Elle œuvre principalement en communication d'entreprise, notamment dans le secteur agroalimentaire.

M^{me} Genest possède par ailleurs une riche expérience dans les sphères publique et politique, grâce à plus de dix années passées au sein de l'appareil politique canadien ou québécois.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Genest fait partie :

- Les Banques alimentaires du Québec, depuis 2018
- Avocats sans frontières du Canada, depuis 2018



- **Membre du conseil d'administration depuis 2017 | 2^e mandat**
- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 14 mai 2022

M. Ben Marc Diendéré

Montréal, Québec

Vice-président principal, Communications, affaires publiques et image de marque | La Coop fédérée

Depuis 2011, M. Ben Marc Diendéré assure la vice-présidence principale des communications, affaires publiques et image de marque à La Coop fédérée, la plus importante entreprise agroalimentaire au Québec et la deuxième au Canada. À ce titre, il est responsable de la mise en place et de la réalisation de l'ensemble des stratégies de communication et de relations publiques de l'organisation, au Québec et au Canada. Il coordonne les activités et les initiatives de communication de La Coop fédérée et de son réseau de 67 coopératives réparties dans la province et au pays, regroupant plus de 90 000 membres.

M. Diendéré a successivement œuvré dans les secteurs public et privé, à la Société de développement des entreprises culturelles du Québec et à Partenariat International. Avant de se joindre à La Coop fédérée, il a occupé, de 2005 à 2011, le poste de directeur principal aux relations institutionnelles, affaires publiques et corporatives, chez Québecor Média.

Autres conseils d'administration dont M. Diendéré fait partie :

- Conseil de l'attractivité, Montréal International, depuis 2014
- Conseil des arts de Montréal, depuis 2012
- Excellence Québec, depuis 2016
- Groupe 3737, depuis 2018
- Université de Montréal, depuis 2014



- **Membre du conseil d'administration depuis 2018 | 1^{er} mandat**
- Présent à 4 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 19 juin 2021

M. Jacques-André Dupont

Montréal, Québec

Président-directeur général | L'Équipe Spectra, Festival International de Jazz de Montréal, Francos de Montréal, Montréal en Lumière

Chef des opérations marketing | Groupe CH-Spectacles

Membre de L'Équipe Spectra depuis 30 ans dans des fonctions liées aux communications, au marketing et au développement des affaires, M. Jacques-André Dupont en est devenu le président-directeur général en 2014. Depuis de nombreuses années, il soutient le développement musical de la relève québécoise grâce, entre autres, à la création du Camp de blues pour adolescents du Festival International de Jazz de Montréal ainsi qu'à la mise en place de séries de concerts consacrés aux étudiants du secondaire, du collégial et de l'universitaire. En 2017, à la suite de la publication du rapport du Conseil des Montréalaises, il a instauré l'opération des Hirondelles axée sur la sécurité et le bien-être des festivalières, des membres de la communauté LGBT et des personnes vulnérables.

Autres conseils d'administration dont M. Dupont fait partie :

- Festival International de Jazz de Montréal, depuis 1995
- Francos de Montréal, depuis 2003
- Juste pour rire, Just for Laughs, depuis 2018
- L'Équipe Spectra, depuis 1995
- Montréal en Lumière, depuis 1998
- Nuit blanche à Montréal, depuis 2017
- Regroupement des événements majeurs et internationaux (RÉMI) de Tourisme Montréal, depuis 2016



- **Membre du conseil d'administration et directrice générale depuis 2015 | 1^{er} mandat**
- Membre du conseil d'administration de 2011 à 2015
- Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2018-2019
- Mandat en cours se terminant le 2 août 2020

L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.

Sutton, Québec

Directrice générale | Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Diplômée en pédagogie de l'Université de Montréal, M^{me} Liza Frulla est une véritable pionnière. Elle a ouvert la voie aux autres femmes en étant la première Canadienne à assumer des fonctions de direction en marketing au sein du secteur brassicole et dans la plus grande station radio francophone du pays. Par la suite, elle est devenue la première femme nommée successivement ministre de la Culture et des Communications du Québec puis ministre en titre du Patrimoine à Ottawa. On lui doit, entre autres, la première politique culturelle du Québec, la création du Conseil des arts et des lettres du Québec et celle de la Société de développement des industries culturelles. Par son action internationale, M^{me} Frulla a également permis au Canada d'être le premier pays à signer la Convention sur la diversité des expressions culturelles à l'UNESCO.

Analyste politique, commentatrice, animatrice, chroniqueuse média à Radio-Canada, RDI, CBC, ARTV et au 98,5 FM, Liza Frulla a été de tous les débats qui animent notre société. Depuis août 2015, elle est directrice générale de l'ITHQ.

Au cours de sa carrière, M^{me} Frulla a reçu de nombreuses distinctions. En plus d'avoir obtenu le grade d'Officier de l'Ordre de la Pléiade, elle a été nommée Membre du Conseil privé (C.P.), Compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, Officière de l'Ordre national du Québec (O.Q.) et Membre de l'Ordre du Canada (C.M.).

Autres conseils d'administration dont M^{me} Frulla fait partie :

- Culture Montréal, depuis 2016
- Conseil des arts de Montréal, depuis 2011 (ce mandat a pris fin le 23 août 2018)
- Conseil de l'Ordre national du Québec, depuis 2016
- Chambre de commerce italienne du Canada, depuis 2016



M. Marcel Groleau

Thetford Mines, Québec

Président général | L'Union des producteurs agricoles

Producteur laitier à Thetford Mines, M. Marcel Groleau assure la présidence de l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis décembre 2011.

La Ferme D.M. Groleau, dont il est copropriétaire avec son frère Denis, possède 300 hectares de terre, dont 190 en culture, ainsi qu'un troupeau de 250 têtes Holstein pur sang. En 2000, les frères Groleau ont reçu le prix d'excellence Cérès du Salon de l'agriculture soulignant leurs grandes qualités de gestionnaires.

L'implication de Marcel Groleau au sein du secteur agricole déborde largement le cadre de la présidence de l'UPA. Il est également le président d'UPA Développement international, le porte-parole de la coalition Le Mouvement pour la gestion de l'offre ainsi que le président de Solidarité rurale du Québec. M. Groleau siège aussi au comité exécutif de la Fédération canadienne de l'agriculture et au comité consultatif de l'Institut canadien des politiques agroalimentaires. Il a participé à de nombreuses missions à l'étranger, dans le cadre du suivi de négociations d'ententes commerciales bilatérales et multilatérales ou de rencontres internationales d'organisations agricoles. Il détient également un siège au comité d'audit de l'Organisation mondiale des agriculteurs.

M. Groleau n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

- **Membre du conseil d'administration depuis 2018 | 1^{er} mandat**
- Présent à 5 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 14 août 2021



M. François Hanchay

Terrebonne, Québec

Vice-président, Développement des stratégies | Société des casinos du Québec

Avant d'assurer ses fonctions actuelles, M. François Hanchay a été, de 2015 à 2018, vice-président, Ventes et marketing, à la Société des casinos du Québec (SCQ). Cette dernière, une filiale de Loto-Québec, gère les 4 casinos du Québec ainsi que le jeu en ligne et compte plus de 4000 employés. Entre 2009 et 2015, M. Hanchay a occupé le poste de directeur général du Casino de Montréal et avait comme mandat de réaliser la modernisation de celui-ci, un projet d'envergure de 305 M\$. Depuis son arrivée à la SCQ en 1993, il y a occupé plusieurs postes et réalisé de nombreux mandats, dont l'ouverture du Casino de Montréal en 1993 et celle du Casino du Lac-Leamy en 1996. Durant son parcours professionnel, M. Hanchay a œuvré dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie, notamment pour l'association Relais & Châteaux, au Québec et en France, et a participé à plusieurs concours internationaux.

M. Hanchay n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.

- **Membre du conseil d'administration depuis 2011 | 3^e mandat**
 - Diplômé de l'ITHQ
 - Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absence motivée)
 - Mandat en cours se terminant le 19 juin 2021
-
- Membre du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présent aux 4 réunions auxquelles il a été convié en 2018-2019



- **Membre du conseil d'administration depuis 2011** | 3^e mandat
- Diplômé de l'ITHQ
- Présent à 3 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absences motivées)
- Mandat en cours se terminant le 19 juin 2021

M. Louis-François Marcotte

Saint-Jean-Baptiste, Québec

Restaurateur et animateur

Vice-président, Image de marque et innovation | Groupe Sportscene

Depuis son tout jeune âge, M. Louis-François Marcotte est attiré par la cuisine. À l'adolescence, il découvre davantage cet univers en travaillant pour différentes épiceries et boucheries. Alors qu'il est étudiant en génie mécanique au collégial, il décide de changer ses plans et s'inscrit en cuisine à l'ITHQ.

Depuis, il a géré plusieurs établissements de restauration : Simpléchic, restaurant et traiteur, Le Local, Le Hangar et le bistro-bar à vin Cabine M de l'aéroport Montréal-Trudeau. Il a également lancé, en 2014, La Tablee des Pionniers, une cabane à sucre située à Saint-Faustin-Lac-Carré.

M. Marcotte fait ses premiers pas à la télévision en 2006, avec l'émission *Le goût de Louis*. Il poursuit son aventure télévisuelle durant de nombreuses années, à la barre d'émissions à succès telles que *Signé M*, à TVA. Parallèlement, il signe neuf ouvrages de cuisine aux éditions Flammarion et un magazine imprimé qui sera publié pendant quatre ans.

Bien que la fonction de chef demeure la pierre angulaire de toutes ses entreprises, M. Marcotte nourrit aussi une passion pour l'entrepreneuriat. Il accepte donc la proposition du Groupe Sportscene en 2014 et devient vice-président, Image de marque et innovation, en septembre 2015. Il y jouera un rôle de premier plan dans le grand virage réalisé par La Cage aux Sports pour devenir La Cage – Brasserie sportive.

M. Marcotte n'est présentement membre d'aucun autre conseil d'administration.



- **Membre du conseil d'administration depuis 2017** | 2^e mandat
 - Présente aux 7 séances auxquelles elle a été conviée en 2018-2019
 - Mandat en cours se terminant le 14 mai 2022
-
- Membre du comité d'audit et de vérification
 - Présente aux 5 réunions auxquelles elle a été conviée en 2018-2019

M^{me} Eve Paré

Montréal, Québec

Présidente-directrice générale | Association des hôtels du Grand Montréal

Titulaire d'une maîtrise en sciences économiques (ESG UQAM, 2001) et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration internationale (ENAP, 2008), M^{me} Eve Paré a entrepris sa carrière au début des années 2000 à titre d'économiste pour l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ). Elle a ensuite poursuivi sa route comme directrice adjointe, Politiques et relations gouvernementales, des Producteurs laitiers du Canada de 2004 à 2007, puis comme directrice de la commercialisation et de l'économie des Éleveurs de porcs du Québec de 2007 à 2013. Depuis 2013, elle agit comme présidente-directrice générale à l'Association des hôtels du Grand Montréal (AHGM).

Autres conseils d'administration dont M^{me} Paré fait partie :

- Association Hôtellerie Québec, depuis 2016
- Montréal en Lumière, depuis 2017
- Régie des installations olympiques, depuis 2018
- Tourisme Montréal, depuis 2013



- **Membre du conseil d'administration de 2006 à 2019** (son 3^e et dernier mandat a pris fin le 27 octobre 2017, mais elle est demeurée en fonction jusqu'à son remplacement, le 15 mai 2019)
- Présente à 4 des 6 séances auxquelles elle a été conviée en 2018-2019 (absences motivées)

M^{me} Céline Rousseau

Oka, Québec

Présidente | Gestion Céline Rousseau
Administratrice et gestionnaire de sociétés

M^{me} Céline Rousseau a été présidente du Groupe Compass (Québec), une division du Groupe Compass PLC, de 2007 à 2018, après en avoir assuré la vice-présidence durant les dix années précédentes. Ce chef de file mondial de l'industrie de la restauration collective et des services de soutien compte 500 000 employés répartis dans 60 pays et est classé par le magazine *Fortune* au 11^e rang mondial des plus importants employeurs. Avec plus de 3500 individus à son emploi dans la province, le Groupe Compass Québec est un leader dans la gestion de la restauration collective et des services intégrés.

Au cours de sa carrière, M^{me} Rousseau a également été cofondatrice, vice-présidente et directrice générale de Services d'alimentation Universel, fondatrice et présidente du centre de recherche culinaire La Petite Bouffe, et vice-présidente principale de la Société d'hôtellerie, de restauration et de management de France.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Rousseau fait partie :

- Association des clubs d'entrepreneurs étudiants de la Francophonie, depuis 2014
- Fondation de l'ITHQ, depuis 2004
- Université de l'entrepreneuriat de la Côte d'Ivoire, depuis 2018



- **Membre du conseil d'administration depuis 2019** | 1^{er} mandat
- Absente à la séance à laquelle elle a été conviée en 2018-2019 (absence motivée)
- Mandat en cours se terminant le 14 mai 2022

M^{me} Claudine Roy, C.M., C.Q.

Gaspé, Québec

Administratrice de sociétés
Propriétaire | Auberge sous les arbres

M^{me} Claudine Roy est propriétaire de l'Auberge sous les arbres depuis 2014 et compte plus de 35 ans d'expérience en restauration. Elle a amorcé sa carrière dans ce domaine en ouvrant en 1986 le premier bistro en Gaspésie, le Brise Bise, qu'elle a transféré en 2015 à un jeune Gaspésien. Elle est également la fondatrice et présidente des Traversées de la Gaspésie depuis 2003, un événement connu aussi bien au Québec que partout dans le monde.

Titulaire d'un baccalauréat en activité physique de l'Université d'Ottawa et d'un certificat en sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Rimouski, M^{me} Roy est également reçue Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.

Chevalière de l'Ordre national du Québec (C.Q.), elle siège de plus au comité de nomination de ses membres depuis 2016; elle est également membre de l'Ordre du Canada (C.M.) depuis 2018.

Autres conseils d'administration dont M^{me} Roy fait partie :

- Investissement Québec, depuis 2015
- Groupe Sportscene, depuis 2019
- Association Restauration Québec, depuis 2012



M^e Louis Vincent

Montréal, Québec

Directeur général | PFD Notaires, S.E.N.C.R.L.

Reçu notaire en 1984, M^e Vincent assure la direction générale de la société PFD Notaires, S.E.N.C.R.L. depuis 2002. Il est consultant, formateur et chroniqueur en gestion et développement de sociétés notariales.

Depuis sa diplomation, M^e Vincent a exercé le notariat dans divers champs du droit civil et du droit des affaires. Il a fait partie de l'équipe de coopération internationale de la Chambre des notaires du Québec (CNQ) et a participé à deux missions à l'étranger (Roumanie et Bulgarie, 2003-2004). Il a siégé au comité d'inspection professionnelle de la CNQ de 2002 à 2006 et au comité du congrès de 2006 de l'Ordre des notaires du Québec. Il a assuré les fonctions de secrétaire des réunions du Comité des organismes accréditeurs en médiation familiale du Québec de 2002 à 2006, et a été directeur général adjoint, Développement de la profession, à la CNQ d'octobre à décembre 2006.

Enfin, il est coauteur du *Guide de démarrage et de gestion d'une étude notariale*, publié par la CNQ en 2009.

Autre conseil d'administration dont M^e Vincent fait partie :

- Programme d'aide aux notaires (PAN), depuis 2004

- **Membre du conseil d'administration depuis 2013** | 3^e mandat
 - Diplômé de l'ITHQ
 - Présent à 6 des 7 séances auxquelles il a été convié en 2018-2019 (absence motivée)
 - Mandat en cours se terminant le 14 mai 2022
-
- Président du comité de gouvernance et d'éthique
 - Présent aux 4 réunions auxquelles il a été convié en 2018-2019



Comité d'audit et de vérification

Le Comité d'audit et de vérification – dont le rôle principal consiste à assister le conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités quant à la surveillance du processus d'information financière – est composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes. Il est présidé par M. Daniel Hinse, directeur principal des investissements, Divertissement et biens de consommation au Fonds de solidarité FTQ. En 2018-2019, les autres membres du comité étaient M^{me} Eve Paré, membre du conseil d'administration, M. Jean-Claude Cyr, conseiller en planification et administrateur de sociétés (jusqu'en janvier 2019), ainsi que M^{me} Sylvie Chagnon, présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds vert (à compter de mai 2019).

Comité de gouvernance et d'éthique

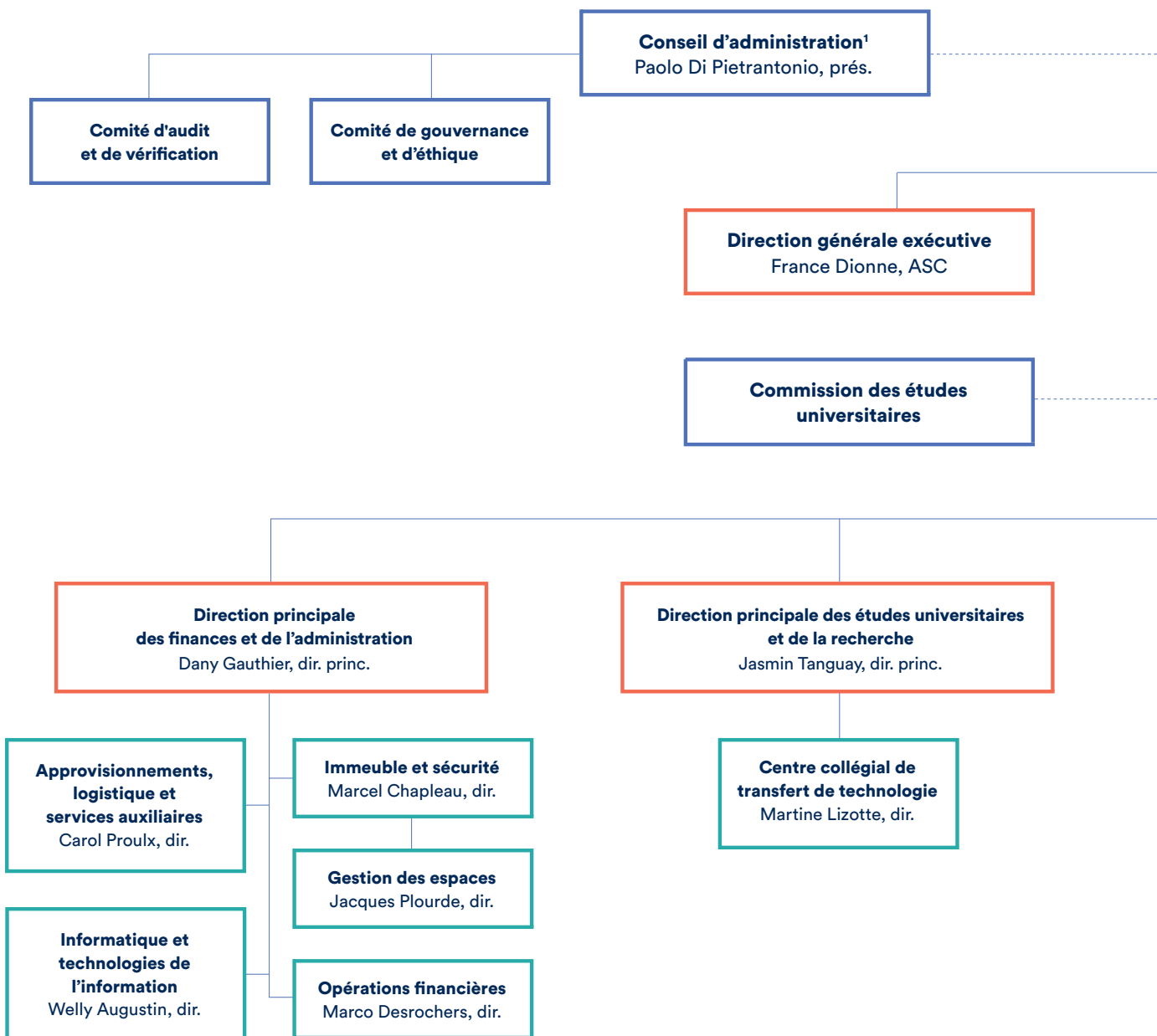
Le Comité de gouvernance et d'éthique – dont le rôle principal est de recommander au conseil d'administration des principes, des règles et des pratiques qui favorisent une gestion répondant à des critères rigoureux de transparence, d'équité et de responsabilité – est présidé par M^e Louis Vincent et comprend deux autres membres du conseil d'administration, soit M^{me} Manon Genest et M. François Hanchay.

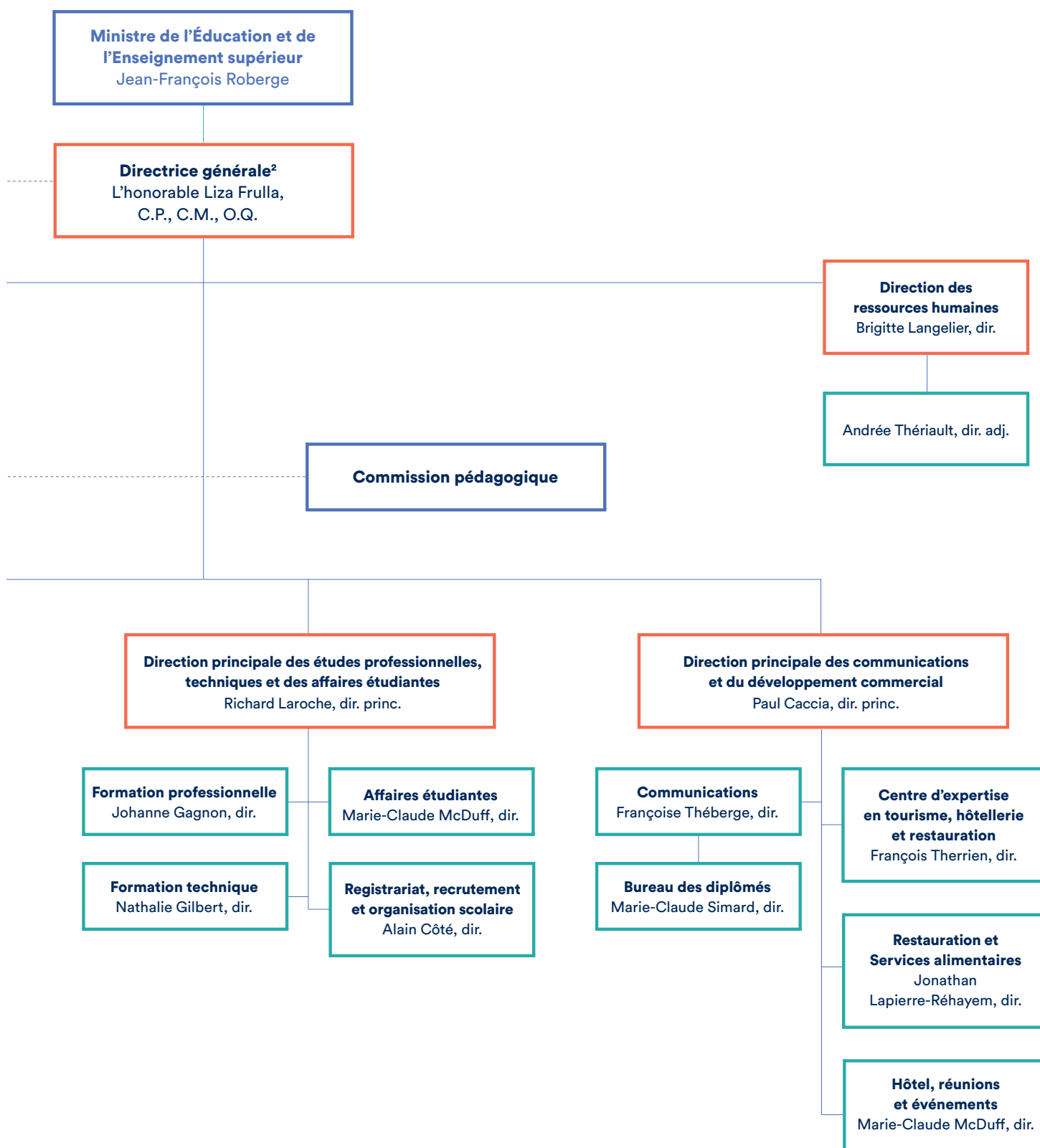


Organigramme

Légende:

- Comité exécutif
- Personnel d'encadrement





¹ En vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

² En vertu des articles 7 et 10 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la directrice générale est membre du conseil d'administration et l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

Contexte particulier et caractéristiques de l'ITHQ

Fondé en 1968 à la demande de l'industrie et relevant du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) accomplit sa mission éducative et exploite son volet commercial tout en étant soumis aux orientations et à la réglementation gouvernementales auxquelles sont assujettis les ministères et les organismes publics. Il est administré par un conseil d'administration dont tous les membres sont nommés par le gouvernement du Québec et au sein duquel sa directrice générale détient un siège. Depuis septembre 2018, les membres de son personnel sont des employés de l'ITHQ et ne sont plus nommés en vertu de la Loi sur la fonction publique.

L'ITHQ est le seul établissement d'enseignement québécois à offrir à la fois des programmes d'enseignement secondaire, collégial et universitaire reliés à ses champs de compétences ainsi que des activités de formation continue. En 2018, il a obtenu l'autorisation de délivrer de façon autonome des diplômes universitaires; il poursuit présentement des démarches afin de faire reconnaître son projet de baccalauréat en gestion hôtelière internationale.

La qualité des programmes d'études de l'ITHQ est régulièrement évaluée en fonction des dispositions de sa Politique institutionnelle d'évaluation des programmes, ou encore de celle de l'Université du Québec à Montréal pour ce qui est du baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, offert conjointement avec cet établissement. L'ITHQ est également assujéti à certaines dispositions de la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et s'est engagé à respecter celles prévues par les instances du Bureau de coopération interuniversitaire et du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour ses programmes universitaires.

En termes de ressemblance, l'ITHQ se compare à des établissements de formation majoritairement européens, tels l'École hôtelière de Lausanne et le Glion Institute of Higher Education, en Suisse, la Haag-Helia University of Applied Sciences, en Finlande, ou l'Hotelschool The Hague, aux Pays-Bas. Afin d'exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière, l'ITHQ s'est d'ailleurs engagé à être présent sur les scènes locale, nationale et internationale, et a, dans ce but, conclu des alliances avec des établissements d'enseignement et de recherche, des associations sectorielles et des entreprises de haut niveau. Ajoutons que l'ITHQ est la première des trois écoles au monde à avoir signé une entente de partenariat avec l'association internationale Relais & Châteaux et qu'il représente le Canada au sein du réseau international Hotel Schools of Distinction.

L'ITHQ souhaite affirmer davantage encore son rôle moteur dans le développement de l'industrie de l'accueil au Québec. Pour ce faire, il aspire à devenir une référence au Canada pour ses activités de recherche qu'il désire voir rayonner à l'échelle internationale. Ces dernières couvrent un large spectre, allant de la recherche fondamentale à la recherche appliquée, en passant par la réalisation de mandats de consultation et d'accompagnement d'entreprises. Grâce à la participation de nombreux professeurs et experts, la recherche à l'ITHQ est assurée essentiellement par le GastronomiQc Lab, une initiative conjointe avec l'Université Laval, et ExperiSens, un centre collégial de transfert de technologie. Elle s'articule autour de deux thèmes, soit la gastronomie québécoise et l'expérience client multisensorielle. Les activités de développement relèvent pour leur part du Centre d'expertise.

Sur le plan de ses installations, l'ITHQ est propriétaire de l'immeuble qui l'abrite et dont il doit assumer l'entretien et la gestion des 14 étages (21 000 m²). En plus de ses espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche, il dispose d'un hôtel commercial et d'application pédagogique de 42 chambres, de 2 restaurants ainsi que de plusieurs salles de réunions et de banquets. L'ensemble de ces installations lui confère un statut unique au sein de l'administration publique et du réseau de l'enseignement.

Enfin, en matière de finances, les crédits de l'ITHQ – un organisme autre que budgétaire – proviennent d'une subvention d'équilibre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. L'Institut génère de plus des revenus autonomes représentant environ 27 % de son budget global, grâce à son volet commercial d'hébergement et de restauration ainsi qu'à ses initiatives en matière de recherche et de formation pour les entreprises et le grand public. Il peut également compter sur le soutien de la Fondation de l'ITHQ pour l'octroi de bourses à ses étudiants et la réalisation de certains projets.



Mission

« L'Institut a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines. Les activités de formation professionnelle comprennent des activités de perfectionnement et de recyclage. »
(RLRQ, c. I 13.02, art. 16)

À titre de centre d'excellence en matière d'enseignement spécialisé en tourisme, en hôtellerie et en restauration, l'ITHQ mise sur une approche pédagogique distinctive, des activités de recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'une collaboration soutenue avec l'industrie dans le but de former une relève d'avant-garde et les leaders de demain.

A woman with long, wavy blonde hair is smiling and looking off to the side. She is wearing a black, long-sleeved dress with a gathered shoulder detail. She has small stud earrings. The background is a blurred city scene with a modern building featuring many windows.

**L'Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec :
une institution de calibre
international !**

Vision

Considéré comme l'un des fleurons du Québec, l'ITHQ jouit d'une réputation des plus enviabiles qui s'appuie sur l'expertise reconnue de ses effectifs et leur solide engagement envers sa quête de l'excellence. Grâce à eux, l'ITHQ peut aspirer au rang d'établissement de calibre international.

Pour y parvenir et exercer pleinement son rôle de grande école hôtelière sur la scène mondiale, l'ITHQ se doit d'investir des efforts additionnels dans cinq volets de son organisation :

- En proposant aux étudiants des défis scolaires et professionnels de haut niveau, d'une part par l'entremise de programmes d'études enrichis par la recherche et axés sur les pratiques internationales, et d'autre part par une offre de formation de niveau universitaire plus étoffée et un développement accru de la mobilité de ses étudiants partout dans le monde ;
- En créant une diversité culturelle riche au sein de son organisation, en attirant et en recrutant davantage de candidats étrangers et de nouveaux arrivants ;
- En étant davantage présent sur la scène internationale afin que ses effectifs, et plus particulièrement ses professeurs, puissent s'enrichir au contact de leurs pairs d'ailleurs dans le monde ; en encourageant les échanges de professeurs, l'accueil d'experts invités, la participation active de l'ITHQ au sein de réseaux de recherche, de grands débats, de projets et de missions éducatives ou économiques, ainsi que l'organisation de séminaires ayant une portée mondiale ;
- En consolidant ses liens avec des écoles hôtelières, des associations sectorielles et des entreprises reconnues à l'échelle internationale, et en misant davantage sur ses relations avec son réseau de diplômés ;
- En obtenant une reconnaissance à titre de pôle de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et apte à exercer un leadership positif au sein de l'industrie ; en participant à davantage de concours internationaux et en obtenant d'autres reconnaissances officielles de la part d'organismes de renommée mondiale.



Données d'intérêt sur l'ITHQ

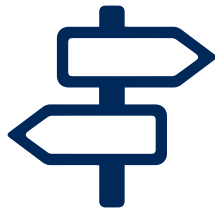
L'année en bref

Un enseignement à la fine pointe



Dépôt du rapport sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité de l'ITHQ à la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial

1^{er} colloque pédagogique ayant réuni 38 professeurs



7 programmes au contenu actualisé et 1 nouveau programme :
Sommelier expert à l'international, en partenariat avec l'Université du vin de Suze-la-Rousse (France)

Plus de
1000
heures de formation offertes aux professeurs



Et de haut niveau

4

nouveaux professeurs titulaires d'un doctorat



et 8 poursuivant des études de bac ou de maîtrise

1^{er} projet de bac en gestion hôtelière internationale déposé au Bureau de coopération interuniversitaire



Création d'ExperiSens, un centre de recherche en expérience client multisensorielle axé sur l'excellence pour l'industrie de l'accueil

3

Rendez-vous scientifiques organisés par le GastronomiQc Lab et ayant attiré 166 participants



L'ITHQ, accueillant comme pas un !

1525

**visiteurs aux portes
ouvertes** de l'automne
et de l'hiver, **350 lors
de visites scolaires** et
88 participants aux journées
Étudiant d'un jour



Augmentation de

9,5%

de la clientèle
qui choisit
l'Hôtel de l'ITHQ
pour y séjourner
ou s'y réunir

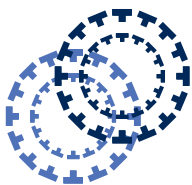


**Accueil de dignitaires
et de délégations
officielles**, dont la
secrétaire générale de
l'Organisation
internationale de
la francophonie

Le 50^e se poursuit...

1000

**diplômés et membres
de l'industrie** venus
célébrer lors de la
Grande Fête de l'ITHQ



**1^{re} édition
nord-américaine**
du Concours
Olivier Roellinger
pour la préservation des
ressources de la mer

**Accueil de membres
de Relais & Châteaux :**

- 8 ateliers thématiques pour les étudiants
- Cocktail de réseautage avec les étudiants
- Dîner gastronomique pour les membres



L'ITHQ remporte les honneurs

205

étudiants
ayant participé à
des concours, dont
13 ont remporté
la **1^{re} place**



1^{re} place pour
l'un de nos
professeurs au
**Bocuse d'Or
Canada**

Participation de

2

diplômés au
**Concours
du meilleur
sommelier du
monde**



Prix étudiant
remis à une
diplômée lors
du Gala des
prix Distinction de
Tourisme Montréal

L'ITHQ, jamais loin de ses diplômés



Lancement de **Passion Entrepreneur**,
un accompagnement personnalisé
pour les diplômés qui ont la fibre
entrepreneuriale

18

partenaires offrant des **tarifs
privilegiés** aux membres de la
communauté de l'ITHQ



Des partenariats gagnant-gagnant



Accor, 1^{er} groupe hôtelier en Europe et 6^e au monde



Marriot international, spécialisé dans l'hôtellerie de luxe

Des installations sans cesse améliorées



Salle multifonctionnelle de démonstration et de formation Saputo



Accessibilité de la terrasse du Restaurant de l'ITHQ aux personnes à mobilité réduite

Engagé dans le rayonnement des produits d'ici



Formation de chefs sur les poissons, les fruits de mer et le phoque



Promotion à Reykjavik, Beijing, Vancouver et Toronto



L'expertise de l'ITHQ : toujours aussi en demande !

70

**formateurs de
26 établissements**
agréés pour donner la
formation 100 % accueillant,
développée par l'ITHQ
à la demande du ministère
du Tourisme

100%
accueillant



Prise en charge des
services de restauration
de l'Assemblée nationale
afin de mettre en valeur
la diversité des produits
culinaires du Québec

40

recettes développées pour
les CPE de la Côte-Nord
et formation du personnel
des **16 CPE** du territoire cri
d'Eeyou Istchee (Baie-James)



125

participants à des ateliers
de perfectionnement
en sommellerie et restauration
donnés par des personnalités
de renom, dont Patrice
Demers, Élyse Lambert et
Pier-Alexis Soulière



Plus de

4600

examens et formations
réglementées dans
le domaine des agences
de voyage, de l'hygiène
et de la salubrité et pour
Éduc'Alcool

24

professeurs d'écoles
hôtelières de Cuba formés
selon les standards de
l'ITHQ, dans le cadre
d'un projet de coopération
internationale avec ce pays



Un public aussi fidèle que diversifié

26%+

d'inscriptions aux camps culinaires
qui, cette année, offrent 2 thématiques
différentes aux **640 jeunes inscrits**



9

jeunes autistes ayant participé à une
formation de 15 semaines afin de
développer des bases en cuisine et de
saines habitudes alimentaires



Ateliers SAQ par ITHQ: une formule gagnante!



25%+

d'inscriptions aux
cours sur les
vins et spiritueux
(4822 participants)

27%+

d'inscriptions
aux ateliers sur
les vins et les mets
(840 participants)



97%

de taux de
satisfaction,
en moyenne



L'école en quelques chiffres



980

interventions
réalisées par le Centre
d'aide à la réussite

20

**banquets et
cocktails dînatoires**
réalisés dans
le cadre des cours



9

communications
scientifiques de nos
professeurs et chercheurs :

2 articles
ou **chapitres** de livres

**7 présentations ou
conférences,**
tant au Québec qu'à
l'extérieur du pays



867

stages
effectués dans

30

pays



88

étudiants étrangers
provenant de

16

pays

22 100

heures
d'applications
pédagogiques
à l'Hôtel ou au
Restaurant de l'ITHQ



73

conférenciers
invités

Données sur les programmes, la clientèle étudiante et les stages

Tableau comparatif de 2016-2017 à 2018-2019 des clientèles et des diplômés

(du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année)

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Formation professionnelle (secondaire)							
DEP en cuisine	Formation internationale en cuisine et gastronomie (incluant l'ASP Cuisine du marché), Cuisine professionnelle enrichie, Formation en cuisine et gastronomie, et <i>Cucina Italiana</i>	183	222	223	42	67	70
ASP en cuisine du marché	Formation supérieure en cuisine	9	2	3	8	S. O.	3
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	64	68	83	31	31	28
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	70	64	70	23	23	16
Total partiel		326	356	379	104	121	117
Formation technique (collégial)							
DEC en techniques de tourisme	Gestion touristique	96	92	87	21	26	15
DEC en techniques de gestion hôtelière	Gestion en hôtellerie internationale	181	199	187	31	34	42
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	25	33	33	S. O.	3	2
DEC en gestion d'un établissement de restauration	Gestion appliquée en restauration et Gestion de la restauration gastronomique	95	104	98	13	25	21
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	57	46	60	8	10	6
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	17	1	S. O.	S. O.	1	S. O.
Total partiel		471	475	465	73	99	86

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019
Formation supérieure et universitaire						
Hautes Études en gestion hôtelière internationale	42	49	59	10	9	12
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ	403	344	344	111	86	94
Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale	S. O.	11	7	S. O.	S. O.	9
Total partiel	445	404	410	121	95	115
Total	1 242	1 235	1 254	298	315	318
Programme offert en collaboration avec Emploi-Québec						
Cuisine professionnelle et actualisée	15	15	18	11	10	15
Total	15	15	18	11	10	15
TOTAL GÉNÉRAL	1 257	1 250	1 272	309	325	333

FORMATION CONTINUE (temps partiel)	CLIENTÈLE ÉTUDIANTE			DIPLOMÉS		
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Formation professionnelle (secondaire)						
Analyse sensorielle des vins du monde	10	S. O.	S. O.	6	S. O.	S. O.
Découverte du vin I	64	70	50	55	63	40
Découverte du vin II	31	30	26	30	27	21
Service de bar	72	65	65	64	52	54
WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits	80	86	96	79	82	83
WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits	45	39	73	32	22	40
Total	302	290	310	266	246	238
Formation technique (collégial)						
AEC Coordination d'événements et de congrès – Coordination d'événements d'affaires ITHQ-MPI	22	20	1	1	8	S. O.
AEC Gestion de restaurant – Gestion de cuisine	33	7	S. O.	27	S. O.	S. O.
AEC Guide touristique de Montréal/Montréal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal	25	9	24	25	S. O.	23
Conseiller en vin accrédité ITHQ-SAQ	S. O.	14	S. O.	S. O.	14	S. O.
Total	80	50	25	53	22	23
TOTAL GÉNÉRAL	382	340	335	319	268	261

État des admissions 2018-2019

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation professionnelle (secondaire)			
DEP en cuisine	Formation en cuisine et gastronomie	289	117
ASP en cuisine du marché	Formation supérieure en cuisine	15	2
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	178	64
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	52	35
Total		534	218

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		DEMANDES D'ADMISSION	NOUVEAUX INSCRITS
Formation technique (collégial)			
DEC en techniques de tourisme	Gestion touristique	72	39
DEC en techniques de gestion hôtelière	Gestion en hôtellerie internationale	139	72
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	31	18
DEC en gestion d'un établissement de restauration	Gestion de la restauration gastronomique	68	40
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	59	37
Total		369	206
Formation supérieure et universitaire			
Hautes Études en gestion hôtelière internationale		51	20
Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale		10	7
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		613	122
Total		674	149
FORMATION CONTINUE (temps partiel)			
Formation professionnelle (secondaire)			
Analyse sensorielle des vins du monde		S. O.	S. O.
Découverte du vin I		59	50
Découverte du vin II		28	25
Service de bar		70	66
WSET® Level 2 Award in Wines and Spirits		101	96
WSET® Level 3 Award in Wines and Spirits		86	79
Total		344	316
Formation technique (collégial)			
Gestion de restaurant		11	S. O.
Coordination d'événements et de congrès – Coordination d'événements d'affaires ITHQ-MPI		9	S. O.
Guide touristique de Montréal/Montréal Tourist Guide ITHQ-Ville de Montréal		60	24
Total		80	24
TOTAL GÉNÉRAL TOUS PROGRAMMES CONFONDUS – ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019		2 001	913

Nombre de stages réalisés en 2018-2019

ENSEIGNEMENT RÉGULIER (temps plein)		CLIENTÈLE ÉTUDIANTE	STAGE AU QUÉBEC	STAGE À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC
Formation professionnelle (secondaire)				
DEP en cuisine	Formation internationale en cuisine et gastronomie (incluant l'ASP Cuisine du marché), Cuisine professionnelle enrichie, Formation en cuisine et gastronomie, et <i>Cucina Italiana</i>	223	214	32
ASP en cuisine du marché	Formation supérieure en cuisine	3	S. O.	2
DEP en pâtisserie	Pâtisserie professionnelle	83	56	8
DEP en service de la restauration/ ASP en sommellerie	Formation internationale en service et sommellerie de restaurant	70	9	66
Total		379	279	108
Formation technique (collégial)				
DEC en techniques de tourisme	Gestion touristique	87	23	32
DEC en techniques de gestion hôtelière	Gestion en hôtellerie internationale	187	53	100
	Cheminement ITHQ-Cégep de Saint-Hyacinthe	33	12	9
DEC en gestion d'un établissement de restauration	Gestion de la restauration gastronomique	98	52	37
	Cheminement ITHQ-Collège Montmorency	60	34	5
Total		465	174	183
Formation supérieure et universitaire				
Hautes Études en gestion hôtelière internationale		59	19	32
Formation préparatoire au programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale		7	7	3
Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ		344	31	14
Total		410	57	49
Programme offert en collaboration avec Emploi-Québec				
Cuisine professionnelle et actualisée		18	17	S. O.
Total		18	17	S. O.
TOTAL GÉNÉRAL		1 272	527	340

Prix et distinctions reçus en 2018-2019

Prix et bourses reçus par des étudiants de l'ITHQ

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours à l'international		
F&B Challenge 2018 Chaire F&B Saviva, École hôtelière de Lausanne	1 ^{re} place	Caroline Bergeron-Legros Gestion en hôtellerie internationale
Concours au Canada, hors Québec		
Grande finale du concours Café Gourmand Nespresso 2019 Nespresso	1 ^{re} place	Cybil Abou-Rizk Pâtisserie professionnelle
Concours de cas GTH/HTM 2019 Conférence annuelle interuniversitaire Ryerson University-Guelph University-ESG UQAM-ITHQ	Hôtellerie et restauration 2 ^e place	Mathieu Hébert, Raphaël Létourneau et Ghali Mehadji Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Tourisme 3 ^e place	Camille Dumon, Thalie Monette et Charles-Albert Verville Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
Concours ou bourses au Québec		
Prix Distinction Tourisme Montréal	Prix étudiant en tourisme ou en hôtellerie	Alexandra-Jade Girard Gestion touristique
15 ^e édition des Grands Prix de la relève en restauration, tourisme et hôtellerie 2019 Association québécoise de la formation en restauration, tourisme et hôtellerie (AQFORTH)	Cuisine	Eugène Tukala Vuvu Formation supérieure en cuisine
	Gestion d'un établissement de restauration	Loveline Bédard Gestion d'un établissement de restauration, cheminement ITHQ-Collège Montmorency
	Bac Gestion hôtelière et de la restauration	Martine Chagnon Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ
	Programmes universitaires en loisirs et tourisme	Chloé St-Hilaire Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie ESG UQAM-ITHQ

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES
Concours ou bourses au Québec (suite)		
Bourses des projets touristiques Casino de Montréal	Bourses	Mélina Blais, Alexandra-Jade Girard, Ophélie Meyer, Émy Sabourin et Anne-Sophie Tétrault Gestion touristique
Concours de la relève culinaire Le Porc Show	1 ^{re} place	Roger Larivière et Estelle Paquette Formation internationale en cuisine et gastronomie
Les Fous du fromage, Grand Défi des apprentis 2019 Fromages d'ici	1 ^{re} place	Benjamin Roussel et Félix Houde Formation internationale en cuisine et gastronomie
Concours Au sommet de la vague, automne 2018 Norref	1 ^{re} place	Frédéric Chartrand Formation internationale en cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Jacob Poirier-Gauthier Formation internationale en cuisine et gastronomie
	3 ^e place	Mikael Roy Lanas Formation internationale en cuisine et gastronomie
Concours Au sommet de la vague, hiver 2019 Norref	1 ^{re} place	Pan Hongjun Formation internationale en cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Émilie Bégin Formation internationale en cuisine et gastronomie
	3 ^e place	Véronique Romil Formation internationale en cuisine et gastronomie
Concours Café Gourmand Nespresso Nespresso	1 ^{re} place	Cybil Abou-Rizk Pâtisserie professionnelle
	2 ^e place	Frédérique Lebrun Pâtisserie professionnelle
	3 ^e place	Cécile Monti Pâtisserie professionnelle
Concours de vins argentins Wines of Argentina	2 ^e place	Véronique Desrochers Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
Concours de vins italiens Délégation commerciale d'Italie	2 ^e place	Anouk Legault Formation internationale en service et sommellerie de restaurant
Concours Barry Callebaut Barry Callebaut	1 ^{re} place	Pan Hongjun Formation internationale en cuisine et gastronomie
	2 ^e place	Kareem Saliba Formation internationale en cuisine et gastronomie
	3 ^e place	Benjamin Lanthier Formation internationale en cuisine et gastronomie

Prix et bourses reçus par l'ITHQ, ses diplômés et ses professeurs

NOM DU CONCOURS OU DE LA BOURSE ET ORGANISME RESPONSABLE	PRIX MÉRITÉ OU BOURSE OBTENUE	NOM DU GAGNANT ET PROGRAMME D'ÉTUDES OU DOMAINE D'ENSEIGNEMENT
Concours ou bourses au Québec		
Bocuse d'Or Canada	1 ^{re} place	Samuel Sirois Professeur de cuisine
Concours du meilleur sommelier du monde	9 ^e place	Pier-Alexis Soulière Analyse sensorielle des vins du monde (2008)
Association de la sommellerie internationale et Guilde des sommeliers de Belgique	26 ^e place	Carl Villeneuve Lepage Service de la restauration (2009), Sommellerie (2010) et Analyse des vins du monde (2011)
Bourses Les Grands Chefs Relais & Châteaux Association Relais & Châteaux et Fondation de l'ITHQ	Bourses	Mariska Pelletier Pâtisserie professionnelle (2014) Danny James Perrier Hautes Études en gestion hôtelière internationale (2017)
Concours de vins argentins Wines of Argentina	1 ^{re} place	Louis-Jacques Bleau Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration (2006) et Sommellerie (2009)
	3 ^e place	Axelle Dubé Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2018)
Concours de vins italiens Délégation commerciale d'Italie	1 ^{re} place	Minh Doan Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2018)
	3 ^e place	Axelle Dubé Formation internationale en service et sommellerie de restaurant (2018)
Prix Distinction Tourisme Montréal	Prix Synergie (collaboration entre deux entreprises)	Montréal en Lumière et ITHQ

La Fondation de l'ITHQ

La mission de la Fondation de l'ITHQ consiste à gérer une variété d'activités de collecte de fonds qui serviront à soutenir financièrement ou par des biens et des services le développement de l'ITHQ, incluant celui de ses étudiants, de ses professeurs et de ses outils pédagogiques, de même que son rayonnement à titre d'établissement d'excellence.

Mise sur pied en 2003, la Fondation œuvre ainsi au soutien de la relève en tourisme, en hôtellerie et en restauration de l'ITHQ. Au moyen de divers événements-bénéfice et activités de financement, notamment des événements gastronomiques, elle amasse des fonds qui seront ensuite distribués sous forme de bourses aux étudiants et aux diplômés de l'ITHQ, ou encore alloués au perfectionnement de ses professeurs, entre autres en vue de concours nationaux et internationaux, à la recherche, à l'achat de matériel pédagogique et à la réalisation de différentes activités étudiantes.

6

activités-bénéfice
ayant attiré plus de

880

convives



221

bourses
totalisant plus de

270 000 \$

remises à des étudiants
et à des diplômés





Présentation des résultats

Résultats à l'égard de la planification stratégique 2017-2022¹

Les résultats qui suivent portent sur l'ensemble des cibles du plan stratégique 2017-2022 de l'ITHQ. Ils sont présentés de manière à pouvoir en suivre l'évolution pendant toute la durée du plan. Les commentaires qui les accompagnent portent sur les réalisations de l'année et quelques-uns des projets que l'ITHQ entend poursuivre.

ENJEU 1

L'ITHQ à l'écoute des besoins de ses étudiants

ORIENTATION 1.1

PLACER L'ÉTUDIANT AU CŒUR DE STRATÉGIES FAVORISANT LA RÉUSSITE SCOLAIRE

OBJECTIF 1.1.1 : Favoriser la réussite scolaire des étudiants

INDICATEUR 1.1.1.1

TAUX DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Note : Le taux de persévérance scolaire est calculé à la 3^e session pour les programmes du secteur professionnel et à la 5^e session pour les programmes du secteur technique, soit à des moments différents de ceux indiqués dans le plan stratégique de l'ITHQ. Ces nouveaux choix ont été jugés plus pertinents pour mesurer l'efficacité des moyens mis en œuvre.

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
À partir de 2018-2019, augmentation annuelle du taux de persévérance scolaire de 1 % calculée sur l'ensemble des étudiants des secteurs professionnel et technique (excluant ceux des programmes offerts en partenariat) <i>Taux de référence : 71,5 % en 2017-2018</i>	Le Plan de persévérance et de réussite scolaires a été finalisé et présenté à tout le personnel. Le Comité permanent pour la persévérance a poursuivi ses activités de consultation en vue d'élaborer un plan d'action pour l'année 2019-2020. Certaines initiatives, telles l'organisation d'un colloque pédagogique et la création de mandats de réussite pour les professeurs, ont été mises en œuvre.	S. O.	72,4 %			

OBJECTIF 1.1.2 : Faciliter le cheminement des étudiants dans leurs études

INDICATEUR 1.1.2.1

POURCENTAGE DES NOUVEAUX INSCRITS ÉVALUÉS SELON LE PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

CIBLE	COMMENTAIRE	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
5 % des nouveaux inscrits, d'ici 2021-2022	Des outils pour l'évaluation des acquis dans le programme de service de la restauration ont été développés à partir de mécanismes existants déjà au ministère.	S. O.	S. O.			

INDICATEUR 1.1.2.2

NOMBRE DE COURS CONSTITUANT UN TRONC COMMUN À PLUSIEURS PROGRAMMES

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois cours, d'ici 2021-2022	À la suite de l'actualisation du programme Techniques de gestion hôtelière, finalisée en mai 2019, le cours de technologie de l'information et des communications a été ajouté à la grille de cours. Dès la session d'automne 2019, il s'agira d'un cours commun aux étudiants de ce programme et à ceux de Techniques de tourisme. Il sera également proposé en cours complémentaire aux étudiants de Gestion d'un établissement de restauration, ce qui en fera un cours offert aux étudiants de trois programmes de formation technique.	S. O.	1			

INDICATEUR 1.1.2.3**NOMBRE DE CONTENUS DE FORMATION OFFERTS À DISTANCE****CIBLE**

Deux nouveaux contenus de formation à distance développés chaque année, jusqu'en 2021-2022

COMMENTAIRES

Le cours Découverte des carrières en restauration est offert entièrement à distance aux étudiants du programme Gestion d'un établissement de restauration, dans le cadre du partenariat avec des cégeps de différentes régions. Deux évaluations sommatives sont réalisées entièrement en ligne dans le programme de cuisine et un module de formation à distance est en élaboration pour le programme Sommelier expert à l'international, qui débutera à l'automne 2019.

Enfin, le Centre d'expertise prépare une version à distance de la formation 100 % accueillant, destinée à tous les intervenants de première ligne dans le secteur touristique québécois.

RÉSULTATS

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
2	2			

OBJECTIF 1.1.3 : Offrir aux étudiants des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possible

INDICATEUR 1.1.3.1**NOMBRE D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES RÉVISÉES****CIBLE**

Deux activités pédagogiques en milieu réel révisées annuellement, à compter de 2018-2019

COMMENTAIRES

En formation professionnelle, l'activité Table d'hôte du programme de cuisine professionnelle, qui était réalisée dans des restaurants de Montréal, se déroule maintenant dans les installations de l'ITHQ.

En formation technique, la séquence des stages du programme Techniques de tourisme a été modifiée afin d'alléger les sessions de cours. De plus, un cours sur l'entretien ménager sera offert à partir de septembre 2019 aux étudiants du programme Techniques de gestion hôtelière.

Enfin, pour ce qui est de l'ordre universitaire, l'ITHQ et l'école Ferrandi ont signé, en septembre 2018, une entente afin de favoriser la mobilité des étudiants et la réalisation de stages dans le cadre du Baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, un programme conjoint avec l'ESG UQAM.

RÉSULTATS

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
2	2			

ORIENTATION 1.2

FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ AUX PROGRAMMES DE L'ITHQ

OBJECTIF 1.2.1 : Hausser le nombre d'étudiants inscrits

INDICATEUR 1.2.1.1

NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE FORMATION

CIBLES	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Formation supérieure (HEGHI et FSQE) : hausse de 100 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 <i>Nombre d'étudiants de référence : 42 en 2016-2017</i>	Enseignement universitaire – En plus des étudiants inscrits à son programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEGHI), l'ITHQ compte, depuis l'hiver 2019, une deuxième cohorte pour la formation préparatoire à ce programme. Les travaux se sont poursuivis afin de faire reconnaître le projet de baccalauréat qui remplacera le programme HEGHI, et des discussions ont été amorcées avec l'ESG UQAM afin de réviser l'entente qui lie l'ITHQ à cet établissement, notamment en ce qui a trait à la promotion du programme. Une analyse des pratiques en matière de recrutement a été effectuée en vue d'optimiser le processus et augmenter la clientèle universitaire. Formation technique – Dans la foulée des partenariats signés avec des cégeps de différentes régions, le programme Gestion d'un établissement de restauration accueillera de nouveaux étudiants à compter de l'automne 2019. De plus, en raison d'un nombre important d'inscriptions au programme Techniques de tourisme, un groupe additionnel d'étudiants est prévu pour ce programme à l'automne 2019. Formation professionnelle – Grâce à l'ajout du programme <i>Cucina Italiana</i> et d'un groupe additionnel de Pâtisserie professionnelle, la cible est atteinte avec 53 étudiants de plus qu'en 2016-2017. Formation continue – L'entente conclue avec l'Université du Vin de Suze-la-Rousse, en France, a permis d'ouvrir les inscriptions pour un premier module du programme Sommelier expert à l'international, qui débutera à l'automne 2019. Dans la foulée de la révision des programmes, Professionnel du vin s'ajoute à l'offre de formation 2019-2020 de l'ITHQ, en remplacement de Découverte du vin 1 et 2.	S. O.	S. O.			
Formation universitaire (en partenariat avec l'UQAM) : hausse de 10 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 <i>Nombre d'étudiants de référence : 403 en 2016-2017</i>		S. O.	S. O.			
Formation technique : 30 étudiants additionnels d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 <i>Nombre d'étudiants de référence : 471 en 2016-2017</i>		S. O.	S. O.			
Formation professionnelle : 45 étudiants additionnels d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017 <i>Nombre d'étudiants de référence : 326 en 2016-2017</i>		S. O.	Cible atteinte			
Formation continue : hausse de 20 % du nombre d'étudiants inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2017-2018 <i>Nombre d'étudiants de référence : 322 en 2017-2018</i>		S. O.	S. O.			

INDICATEUR 1.2.1.2**NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES**

Note : Les étudiants comptabilisés sont ceux qui proviennent de l'extérieur du Québec; les données excluent les étudiants inscrits au programme conjoint avec l'ESG UQAM.

CIBLE

Hausse de 10 % du nombre d'étudiants étrangers inscrits d'ici 2021-2022, par rapport à 2016-2017

Nombre d'étudiants de référence : 56 en 2016-2017

COMMENTAIRES

Avec 88 étudiants étrangers inscrits en 2018-2019, l'ITHQ a largement atteint la cible qu'il s'était fixée.

En plus de participer à des salons en éducation en France, l'ITHQ a effectué deux missions dans ce pays afin de présenter ses programmes de formation à des étudiants d'une quinzaine de lycées en hôtellerie et en restauration. Ces actions de promotion avaient pour but de susciter l'intérêt des étudiants français envers des parcours de continuité.

Grâce à une collaboration avec Montréal international, un nouveau partenaire en matière de recrutement étudiant dans les établissements d'enseignement, l'ITHQ a participé à une foire virtuelle s'adressant aux marchés français et belge ainsi qu'à l'accueil de 17 conseillers d'orientation provenant de l'international.

RÉSULTATS

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022

↑ 23 %	↑ 57 %			
-----------	-----------	--	--	--

ENJEU 2

Une formation qualifiante répondant aux besoins de la société

ORIENTATION 2.1

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE QUALITÉ DE LA FORMATION

OBJECTIF 2.1.1 : Favoriser l'amélioration continue des professeurs

INDICATEUR 2.1.1.1

NOMBRE DE PROFESSEURS DONT LE RENDEMENT GLOBAL EST ÉVALUÉ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ÉVALUATION DU RENDEMENT DES PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
20 % des professeurs évalués par année, jusqu'en 2021-2022	En 2018-2019, 10 des 36 professeurs permanents et occasionnels admissibles ont été évalués dans le cadre du processus formel d'évaluation du rendement global. Par ailleurs, l'ensemble des nouveaux professeurs – nombreux, considérant les départs à la retraite des dernières années – ont été évalués selon le processus qui leur est propre.	23 %	28 %			

INDICATEUR 2.1.1.2

NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATION OFFERTES AUX PROFESSEURS SUPERVISANT DES ÉTUDIANTS EN ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Une session de formation par année, jusqu'en 2021-2022	Un atelier individuel a été réalisé en lien avec l'évaluation en situation réelle au Restaurant de l'ITHQ. Échelonné sur plusieurs rencontres, cet atelier a permis de concevoir une situation d'évaluation et une grille d'évaluation.	7	1			

INDICATEUR 2.1.1.3

NOMBRE DE SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT EN GROUPE SUR L'USAGE DES TI, OFFERTES AUX PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux sessions de perfectionnement en groupe offertes par année, jusqu'en 2021-2022	Cinq ateliers de groupe portant sur l'environnement numérique d'apprentissage Moodle ont été réalisés, qu'il s'agisse d'initiation ou de perfectionnement, et un atelier de groupe sur la création de présentations pédagogiques efficaces a été offert. Ces sessions de formation s'ajoutent à plus de quinze ateliers individuels donnés en lien avec divers outils technopédagogiques.	4	6			

OBJECTIF 2.1.2 : Poursuivre les démarches visant l'implantation d'une formation universitaire reconnue

INDICATEUR 2.1.2.1

DATE D'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE LA QUALITÉ DU PROGRAMME HEGHI PAR LE BCI

Note : L'attestation de qualité portera sur le projet de Baccalauréat appliqué en gestion hôtelière internationale (BAGH), qui remplacera le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEGHI).

CIBLE

Attestation de la qualité du BCI obtenue, d'ici décembre 2019

COMMENTAIRES

Le projet de Baccalauréat appliqué en gestion hôtelière internationale (BAGH), qui remplacera le programme Hautes Études en gestion hôtelière internationale (HEGHI), a été déposé au Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) le 1^{er} mars dernier. Des suivis sont à prévoir après que cet organisme ait analysé le projet. L'ITHQ espère obtenir l'attestation du BCI en décembre 2019 et être en mesure d'offrir ce nouveau programme de baccalauréat à compter de l'année scolaire 2020-2021.

RÉSULTATS

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
S. O.	S. O.			

ORIENTATION 2.2

OFFRIR DES FORMATIONS AU CONTENU NOVATEUR ET AU DIAPASON DES BESOINS DE L'INDUSTRIE

OBJECTIF 2.2.1 : Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins

INDICATEUR 2.2.1.1

NOMBRE DE PRATIQUES EN ENTREPRISES RECENSÉES PAR LES COMITÉS DE VEILLE

Note : L'ITHQ utilisera d'autres formes de veille que celles exercées par des comités, afin d'atteindre sa cible.

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
À partir de 2018-2019, recenser deux pratiques par année, jusqu'en 2021-2022	Une activité de veille en sommellerie, mettant en valeur l'expertise du professeur Pascal Patron, a permis d'intégrer de nouvelles connaissances dans la formation professionnelle de ce domaine, lors des activités pédagogiques qui ont eu lieu en août 2018 et en mai 2019. Dans le cadre de la stratégie de recherche de l'ITHQ, adoptée en janvier 2019, des discussions ont été amorcées avec des partenaires potentiels en vue de la création d'une veille stratégique commune.	S. O.	1			

OBJECTIF 2.2.2 : Soutenir la recherche et l'innovation

INDICATEUR 2.2.2.1

NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE RÉALISÉS PAR L'UNITÉ MIXTE DE RECHERCHE (UMR)

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux projets de recherche réalisés par l'UMR, d'ici juin 2022	Un projet de recherche a été complété en 2018-2019 et, au cours de la même année, l'ITHQ a reçu la confirmation du financement de treize autres projets, dont sept sont déjà en cours. Par ailleurs, les professeurs et les chercheurs de l'ITHQ ont réalisé 9 communications scientifiques en 2018-2019 et le GastronomiQc Lab a organisé 3 Rendez-vous ayant attiré un total de 166 participants.	S. O.	1			

INDICATEUR 2.2.2.2

NOMBRE DE PROJETS DE RECHERCHE DE NIVEAU COLLÉGIAL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux projets de recherche appliquée, d'ici juin 2022	Ayant pour nom ExperiSens, le centre collégial de transfert de technologie de l'ITHQ a démarré ses activités en 2018-2019. Son expertise est axée sur l'expérience client multisensorielle. Au moment d'écrire ces lignes, quatre projets de recherche sont confirmés et ont obtenu leur financement.	S. O.	S. O.			

ENJEU 3

La valorisation et le déploiement de l'expertise de l'ITHQ

ORIENTATION 3.1

ÊTRE UN ACTEUR IMPORTANT AU QUÉBEC, AU CANADA ET SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

OBJECTIF 3.1.1 : Diffuser l'expertise de l'ITHQ

INDICATEUR 3.1.1.1

TAUX DE CROISSANCE DES REVENUS BRUTS DU CENTRE D'EXPERTISE DE L'ITHQ

CIBLE	COMMENTAIRE	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Croissance annuelle de 10 % des revenus bruts à partir de 2017-2018, jusqu'en 2021-2022	Grâce à la croissance et à la diversification de ses activités, le Centre d'expertise a largement dépassé la cible fixée pour l'augmentation de ses revenus bruts.	↑	↑			
		29,5 %	32,6 %			

INDICATEUR 3.1.1.2

TAUX DE CROISSANCE DES BÉNÉFICES DU CENTRE D'EXPERTISE DE L'ITHQ

CIBLE	COMMENTAIRE	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Croissance annuelle de 10 % des revenus nets à partir de 2017-2018, jusqu'en 2021-2022	La croissance des revenus nets du Centre d'expertise a été inférieure à celle de ses revenus bruts, car les activités ayant enregistré la plus forte augmentation sont celles qui possèdent un taux de rentabilité plus faible.	↑	↑			
		34,7 %	8,8 %			

INDICATEUR 3.1.1.3

NOMBRE DE NOUVELLES ENTENTES DE FORMATION AVEC DES CÉGÉPS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux nouvelles ententes conclues, d'ici juin 2020	Trois nouvelles ententes ont été conclues avec des cégeps de différentes régions du Québec, en vue d'offrir le programme Gestion d'un établissement de restauration. Des étudiants du Centre d'études collégiales en Charlevoix et des cégeps de Jonquière, de Valleyfield et de Sorel-Tracy formeront la première cohorte issue de ces ententes, à l'automne 2019. Cette dernière – une cohorte unique formée d'étudiants localisés dans plusieurs cégeps, une première au Québec – sera réunie virtuellement dès le début de la formation lors de cours à distance donnés par un professeur de l'ITHQ. Ces mêmes étudiants seront ensuite rassemblés physiquement dans une seule classe à l'ITHQ pour les sessions 4 et 5. La sixième et dernière session de ce programme aura lieu dans les cégeps partenaires, avant que les étudiants réalisent un stage en entreprise dans leur région respective.					
		1	3			

OBJECTIF 3.1.2 : Valoriser les métiers et les professions dans les domaines d'activité de l'ITHQ

INDICATEUR 3.1.2.1

NOMBRE D'ACTIVITÉS DE VALORISATION DES MÉTIERS ET DES PROFESSIONS AINSI QUE DES RÉALISATIONS DES PROFESSEURS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Trois activités annuellement	Les professeurs de cuisine Samuel Sirois et Gilles Herzog ont été présents au Bocuse d'Or Canada, respectivement comme compétiteur et comme entraîneur. Cette compétition prestigieuse s'est déroulée à Toronto le 26 février dernier et a été remportée par le professeur Sirois. De leur côté, les professeurs Romain Gruson et Hugo Duchesne ont entraîné deux diplômés de l'ITHQ ayant pris part pour la première fois au concours du Meilleur Sommelier du monde. Enfin, l'ITHQ et le festival Montréal en Lumière ont remporté conjointement le prix Synergie, l'un des prix Distinction de Tourisme Montréal, qui vise à reconnaître une collaboration exceptionnelle. Afin de souligner le 50^e anniversaire de création de l'ITHQ, ces 2 organisations y avaient accueilli des professeurs de cuisine provenant de 10 écoles hôtelières internationales, dans le cadre d'événements gastronomiques et de partage de connaissances avec les professeurs.	4	3			

OBJECTIF 3.1.3 : Accentuer l'engagement et le rayonnement de l'ITHQ sur la scène canadienne et à l'international

INDICATEUR 3.1.3.1

RÉALISATION DU PROJET PILOTE DE L'ENTENTE DE SERVICE ENTRE L'ITHQ ET CUBA

CIBLES	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Dépôt du rapport du projet pilote en septembre 2018	Ces deux cibles ont été atteintes. L'ensemble des activités prévues dans le projet pilote ont été réalisées et le bilan déposé en juillet 2018. Le financement requis pour une année de prolongation a été obtenu, ce qui permettra de consolider les activités du projet : formation de professeurs de cuisine, accompagnement ainsi que missions économiques et pédagogiques, notamment.	S. O.	Rapport déposé			
Bilan du projet en juin 2019		S. O.	Bilan effectué			

INDICATEUR 3.1.3.2

NOMBRE D'ENTENTES RÉÉVALUÉES AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

CIBLE	COMMENTAIRE	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Réévaluation de deux ententes de collaboration avec des organismes internationaux par année, jusqu'en 2021-2022	L'ITHQ a renégocié ses ententes avec les groupes Marriott et Accor en vue du recrutement de ses étudiants, de la réalisation de stages et du placement de ses diplômés à l'international.	Cible reportée	2			

INDICATEUR 3.1.3.3
NOMBRE DE PARTICIPATIONS À DES ÉVÉNEMENTS CANADIENS ET INTERNATIONAUX
CIBLE

Trois participations annuelles à des événements canadiens ou internationaux, jusqu'en 2021-2022

COMMENTAIRES

L'ITHQ a participé à plusieurs événements pancanadiens ou d'envergure internationale, en 2018-2019. Qu'il s'agisse de colloques, d'événements ou encore de la participation de ses étudiants et de ses professeurs à des concours, l'ITHQ reconnaît l'importance de ces actions de visibilité au-delà de ses frontières. Pour cette raison, il a largement dépassé la cible qu'il s'était fixée.

RÉSULTATS

2017-2018 2018-2019 2019-2020 2020-2021 2021-2022

20

26

OBJECTIF 3.2.1 : Développer des liens étroits avec les diplômés de l'ITHQ
INDICATEUR 3.2.1.1
NOMBRE D'ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE PERMETTANT D'ÉTABLIR DES LIENS AVEC LES DIPLÔMÉS DE L'ITHQ
CIBLE

Deux activités annuelles, jusqu'en 2021-2022

COMMENTAIRES

La Grande Fête du 50^e de l'ITHQ a permis de réunir plus de 350 diplômés.

Le lancement du service Passion Entrepreneur s'est déroulé en présence d'acteurs du domaine de l'entrepreneuriat et de diplômés de l'ITHQ qui sont également des entrepreneurs. Ce service s'adresse aux personnes désireuses de démarrer, d'acheter, de vendre ou de développer une entreprise, ou encore de devenir des mentors auprès de jeunes entrepreneurs.

Dans le cadre de ce service et en collaboration avec l'École des entrepreneurs du Québec, une séance d'information et de réseautage a eu lieu à l'ITHQ sur le thème *Comment démarrer son entreprise*.

RÉSULTATS

2017-2018 2018-2019 2019-2020 2020-2021 2021-2022

2

3

ENJEU 4

Un employeur attentif à la réalisation du plein potentiel de son personnel

ORIENTATION 4.1

ÊTRE UN EMPLOYEUR RECONNU POUR LA QUALITÉ DE SA GESTION ET SUSCITANT UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

OBJECTIF 4.1.1 : Promouvoir la communication et la concertation entre les départements et les services

INDICATEUR 4.1.1.1

DATE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE MOBILISATION DU PERSONNEL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
D'ici juin 2018	À la suite de l'administration d'un sondage auprès de l'ensemble du personnel en janvier 2019, un plan de mobilisation a été élaboré puis a fait l'objet d'un échange avec le personnel. Un comité de mobilisation a de plus été créé afin de veiller à la réalisation des actions retenues.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		Cible reportée	Plan élaboré			

INDICATEUR 4.1.1.2

DATE DE MISE EN PLACE D'UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE COLLABORATIF

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
D'ici juin 2019	Un comité consultatif a été créé et a tenu une première rencontre. Divers outils collaboratifs seront testés à la suite du déploiement de Windows 10. Parallèlement à cela, une collecte des besoins sera réalisée afin de s'assurer que la solution retenue réponde aux attentes des différentes directions en matière d'outil collaboratif à l'interne. Pour leur part, les projets de refonte du site Web de l'ITHQ et d'implantation du système de gestion de la relation client ont démarré en avril 2019.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		S. O.	Cible reportée			

INDICATEUR 4.1.1.3

NOMBRE D'ACTIVITÉS D'ÉCHANGES THÉMATIQUES AVEC LE PERSONNEL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
Une activité annuelle, jusqu'en 2021-2022	L'activité d'échange thématique avec le personnel réalisée cette année avait pour thème <i>La mobilisation</i> . Elle finalisait une démarche entreprise l'an dernier en utilisant les résultats d'un sondage tenu en janvier 2019. L'activité a permis d'échanger avec les membres du personnel sur les actions comprises dans le plan de mobilisation adopté en juin 2019.	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
		1	1			

OBJECTIF 4.1.2 : Simplifier les processus administratifs

INDICATEUR 4.1.2.1 NOMBRE DE PROCESSUS ADMINISTRATIFS RÉVISÉS

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Un processus révisé annuellement, jusqu'en 2021-2022	Au cours de l'année 2018-2019, une révision du processus d'approvisionnement alimentaire de l'ITHQ a été réalisée. Cette révision a un impact concret sur le travail des professeurs qui ne sont plus tenus de planifier l'ensemble de leurs besoins au début d'une session, mais plutôt un mois avant la tenue d'un cours. La nouvelle procédure a également permis d'éliminer plusieurs documents papier et de les remplacer par des outils informatiques.	1	1			

OBJECTIF 4.1.3 : Promouvoir un environnement de travail de qualité

INDICATEUR 4.1.3.1 ACTIONS VISANT À AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Deux actions annuellement, jusqu'en 2021-2022	La salle Saputo a été entièrement rénovée afin de la rendre multifonctionnelle, d'améliorer son confort et de lui permettre de répondre aux exigences des tournages en matière audiovisuelle. Les systèmes de détection de monoxyde de carbone ont été remplacés et une sonde a été ajoutée à la salle de chaufferie en vue d'éviter tout risque d'air vicié. Trois nouveaux bureaux ont été construits afin de regrouper les employés offrant des services d'aide aux étudiants, soit le coordonnateur de la vie étudiante, l'agent de service social et le conseiller d'aide à la réussite, qui sont maintenant situés près du Centre d'aide à la réussite. Leur proximité rend plus accessible aux étudiants l'éventail de services qui leur sont offerts. Afin de contribuer à un environnement plus sécuritaire, la plateforme technologique de surveillance par caméras et l'ensemble des appareils de visionnement et de captation d'images ont été remplacés par une technologie haute définition permettant une surveillance accrue grâce à des images de qualité supérieure.	3	4			

INDICATEUR 4.1.3.2 NIVEAU DE L'ATTESTATION D'ICI ON RECYCLE ! REMISE PAR LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE (RECYC-QUÉBEC)

CIBLE	COMMENTAIRES	RÉSULTATS				
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Obtention de l'attestation Argent d'ICI ON RECYCLE!, d'ici juin 2020	L'attestation Argent d'ICI ON RECYCLE ! a été obtenue en octobre 2017. Depuis, l'ITHQ maintient ses efforts pour détourner ses déchets vers le compostage et le recyclage. La disposition de ses îlots de tri a été revue et une vidéo sur le tri sélectif en atelier de cuisine a permis aux professeurs d'obtenir un outil pédagogique pertinent. Enfin, l'affichage d'aide-mémoire portant sur le destin de chaque matière résiduelle contribue à renforcer l'intégration de pratiques durables de la part de tous les usagers.	Attestation obtenue				

Résultats à l'égard de la Déclaration de services aux citoyens¹

L'ITHQ dessert trois types de clientèle : les étudiants (programmes d'enseignement), les intervenants de l'industrie (activités de recherche, de formation et de consultation) et le grand public (services hôteliers et de restauration ainsi qu'ateliers de formation). Il s'est engagé à les accueillir et à leur répondre avec courtoisie, diligence et respect, à traiter toute demande de renseignement de façon confidentielle et à prendre des décisions impartiales, le cas échéant.

L'ITHQ s'est également engagé à répondre aux demandes d'information qui lui sont adressées par écrit dans un délai de dix jours ouvrables et à celles qui lui sont transmises par téléphone dans un délai de deux jours ouvrables. Au cours de l'année 2018-2019, l'ITHQ a répondu à un total de 4713 demandes d'information écrites – principalement des demandes transmises par voie électronique –, et d'environ 4200 demandes d'information téléphoniques dans les délais prévus.

Afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de ses clientèles, l'ITHQ s'est en outre fixé les objectifs stratégiques suivants :

- Faciliter le cheminement des étudiants dans leurs études ;
- Offrir aux étudiants des activités pédagogiques variées permettant les meilleurs apprentissages possible ;
- Poursuivre les démarches visant l'implantation d'une formation universitaire reconnue ;
- Exercer une veille des changements s'opérant dans les entreprises afin de mieux comprendre leurs besoins ;
- Soutenir la recherche et l'innovation.

Plaintes

Durant l'année 2018-2019, l'ITHQ a reçu neuf communications écrites ou verbales de clients ou de citoyens auxquelles il a donné suite dans un délai moyen de quatre jours ouvrables.

¹ La Déclaration de services aux citoyens de l'ITHQ peut être consultée à l'adresse ithq.qc.ca/dsc.



Résultats 2018-2019 du Plan d'action de développement durable 2015-2020¹

Le développement durable demeure un enjeu des plus importants pour l'ITHQ et il suscite l'implication de tout son personnel et de ses étudiants. À ce titre, le niveau Argent de la certification d'*ICI ON RECYCLE !*, octroyé par RECYC-QUÉBEC en 2018 et attestant la valorisation de 80 % des matières résiduelles, témoigne du fait que le virage vert est bel et bien amorcé et endossé par une majorité.

L'ITHQ est en quête constante d'amélioration de ses processus afin de les optimiser et de les rendre plus simples, moins coûteux et plus productifs. Les stratégies énumérées ci-après démontrent que l'engagement de l'ITHQ est clair et orienté vers les résultats.

¹ Le Plan d'action de développement durable de l'ITHQ peut être consulté à l'adresse ithq.qc.ca/plandevedurable.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'ITHQ pour l'année 2018-2019 en lien avec son Plan d'action de développement durable 2015-2020, élaboré à la suite de la plus récente stratégie gouvernementale en cette matière.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTION 1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DE L'ITHQ

CIBLES

- Taux de valorisation des matières résiduelles de 80 % en vue de l'obtention, d'ici 2018, du niveau Argent du programme de reconnaissance *ICI ON RECYCLE!*
- D'ici 2020, réduction de la consommation de papier de 15 % par rapport à celle de 2015-2016
- Au moins deux interventions par année
- Obtention de la certification *CLÉ VERTE*, volet *Gestion des événements*, d'ici 2020
- Taux d'abonnement aux modes de transport collectif et actif de 50 % par année
- Mise en place des mesures d'économie d'énergie à l'ensemble des postes informatiques, d'ici 2017
- En continu, achats respectant l'homologation *EPEAT* ou *ENERGY STAR*
- Augmentation des acquisitions responsables locales de 10 % dans la chaîne d'approvisionnement de l'ITHQ pour l'ensemble de ses points de production et de service, d'ici 2020

INDICATEURS

- Taux de valorisation des matières résiduelles
- Consommation annuelle de papier
- Nombre d'activités et d'interventions réalisées auprès des étudiants et du personnel de l'ITHQ
- Niveau de performance environnementale et efficience économique
- Taux d'abonnement des étudiants et du personnel aux réseaux de transport collectif ou actif
- Nombre de mesures mises en place afin de réduire la consommation d'énergie
- Nombre d'achats respectant l'homologation *EPEAT* ou *ENERGY STAR*
- Taux d'augmentation des acquisitions écoresponsables de proximité, à la suite de la mise à jour et de la prise de connaissance de la politique

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Le taux de valorisation des matières résiduelles est de 84 % (statistiques internes);
- Des poubelles à ordures individuelles ont été retirées, douze îlots de tri ont été consolidés, incluant l'utilisation de sacs transparents pour les bacs de recyclage, et une corbeille à trois voies est utilisée dans le cadre d'un projet pilote;
- Le Banquet moche!, un événement écoresponsable pour lutter contre le gaspillage alimentaire, a été organisé et des documentaires reliant le développement durable aux secteurs d'activité de l'ITHQ ont été projetés;
- Dorénavant, tous les postes informatiques s'éteignent automatiquement à 23 h 30 et la fermeture automatique des ordinateurs des salles de laboratoire est avancée de deux heures;
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques ont fourni 2,6 GWH, soit l'équivalent de 238 recharges;
- Un total de 27 employés et étudiants ont souscrit à un abonnement annuel de vélo-partage BIXI.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et les organismes publics

ACTION 2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE DE L'ITHQ AFIN DE SOULIGNER L'ENVERGURE DE SON ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE

CIBLES

- Mise à jour complète et diffusion de la politique de développement durable en 2017-2018
- Engagement et démarche de développement durable de l'ITHQ soulignés dans le nouveau plan stratégique 2017-2022
- Documents sur les engagements à l'égard des principes du développement durable dans les mandats de travail dirigés et diffusés, d'ici la fin de l'année 2017

INDICATEURS

- Pourcentage d'étudiants et d'employés connaissant l'existence de la politique de développement durable de l'ITHQ
- Taux d'employés qui s'engagent à prendre en compte les principes de développement durable dans leur mandat de travail

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

- L'ITHQ a inscrit son engagement et sa démarche en matière de développement durable dans son plan stratégique 2017-2022 afin de promouvoir l'effort collectif et concerté de l'organisation.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.4

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

ACTION 3

SENSIBILISER LES CLIENTÈLES INTERNES DE L'ITHQ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CIBLES

- Réalisation d'une programmation d'activités de sensibilisation chaque année
- Intégration d'une procédure de développement durable dans tous les contrats de location de cuisine, d'ici 2018

INDICATEURS

- Nombre d'activités de sensibilisation ou d'information réalisées auprès des étudiants et des employés
- Répertoire d'initiatives individuelles réalisées par secteur, en matière de développement durable
- Procédure de développement durable dans les contrats de location de cuisine

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Quatre activités de sensibilisation à l'écoresponsabilité ont été réalisées : conférences de La Table des Chefs et de Cuisiniers sans frontières, midi-projection ainsi que formations sur le développement durable durant le camp culinaire de même qu'auprès des contremaîtres des compagnies d'entretien ménager et technique;
- Six articles portant sur les projets reliés au développement durable ont été publiés dans le bulletin interne de l'ITHQ, *L'Affûté*;
- Une vidéo sur le tri sélectif en atelier de cuisine a été conçue comme outil didactique pour les professeurs et les étudiants;
- La modification des contrats pour inclure une clause sur le développement durable est en cours.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

ACTION 4

PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS QUÉBÉCOIS

CIBLES

- Réalisation d'au moins une activité annuelle mettant en valeur les producteurs et les produits québécois
- Intégration d'un volet sur les produits québécois dans la majorité des cours et des programmes de formation, d'ici 2020
- Première publication sur les cidres de glace, d'ici la fin de 2017

INDICATEURS

- Nombre d'activités réalisées pour la diffusion d'information sur les produits et les producteurs québécois
- Directives exigeant la valorisation et la priorisation des produits québécois dans certains contenus de cours et les programmes de gestion de la restauration gastronomique
- Publication et diffusion des projets de recherche portant sur la gastronomie et les produits québécois

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Deux activités ont été réalisées : le Banquet Moche!, mettant en vedette des produits québécois déclassés et servis à 72 convives, et le Rendez-vous du GastronomiQc Lab, portant sur les produits sauvages comestibles;
- L'ITHQ s'est inscrit à l'opération Gardien de semences et le Restaurant de l'ITHQ a inclus la betterave blanche dans son menu;
- Les produits alcoolisés figurant au menu du Restaurant de l'ITHQ sont à 34 % québécois et 29 % d'entre eux sont certifiés biologiques ou nature.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.1**Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables****ACTION 5****RENFORCER LES PRATIQUES VERTES ET RESPONSABLES DANS LA GESTION COMMERCIALE DE L'HÔTEL****CIBLE**

- Obtention de la certification *CLÉ VERTE*, volet *Gestion des événements*, d'ici 2020

INDICATEUR

- Niveau de performance environnementale et d'efficacité économique

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

- Des piles rechargeables sont utilisées dans les micros des salles de banquet, permettant ainsi de détourner 45 kg de matières dangereuses annuellement.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.2**Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec****ACTION 6****PROMOUVOIR ET REVALORISER LES BIENS ET SERVICES QUÉBÉCOIS QUI CONTRIBUENT À UNE GESTION PLUS RESPONSABLE DANS LE DOMAINE DE L'HÔTELLERIE****CIBLE**

- À partir de 2016, mise en place de la distribution de produits écoresponsables dans les chambres de l'Hôtel de l'ITHQ

INDICATEUR

- Distribution de produits de bain de fabrication québécoise dans toutes les chambres de l'hôtel et promotion sur le site Web

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Toutes les chambres de l'Hôtel de l'ITHQ proposent gratuitement aux clients des produits de bain écologiques de marque Oneka ;
- 146 kg de savons en barre et 90 kg de bouteilles de shampoing, de conditionneur et de crème pour le corps ont été remis à l'organisme Clean the World afin qu'il les achemine à des communautés dans le besoin.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5**Aider les consommateurs à faire des choix responsables****ACTION 7****ACCROÎTRE LES CERTIFICATIONS DE L'ITHQ EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AFIN D'INFORMER SA CLIENTÈLE SUR LES CHOIX ÉCORESPONSABLES QUI LUI SONT OFFERTS ET QUI SONT MIS EN VALEUR DANS LES DIFFÉRENTS POINTS DE SERVICE****CIBLES**

- Obtention de la certification *Aliments du Québec au menu*
- Obtention de la certification *LEAF*, d'ici 2020

INDICATEURS

- Intégration au menu du Restaurant de l'ITHQ de 5 plats principaux dont l'ingrédient majeur provient du Québec et représente 60 % du contenu de l'assiette
- Nombre de critères respectés selon les normes *LEAF*

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- La reconnaissance *Aliments du Québec au menu* a été accordée au Restaurant de l'ITHQ et à La Relève gourmande ;
- L'audit *LEAF* pour l'ensemble du bâtiment a été mené à bien et le niveau de certification qui lui sera accordé sera connu sous peu.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3.1

Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité

ACTION 8

VALORISER LES ACHATS S'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION DE LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE ET DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

CIBLE

- Augmentation annuelle de 10 % d'achats respectueux de la biodiversité dans le secteur de la restauration pédagogique et commerciale

INDICATEUR

- Pourcentage d'achats faits à partir de la liste des produits certifiés *Pêche durable*

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- En 2018, l'ITHQ a atteint un taux d'approvisionnement de 44 % en poissons et en fruits de mer certifiés *Pêche durable* (Ocean Wise, Marine Stewardship Council);
- 23 % des repas consommés à la cafétéria étaient végétariens.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 3.2

Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et les pratiques de la société

ACTION 9

ENCOURAGER LA PRÉSERVATION ET L'UTILISATION DES BIENS ET DES SERVICES ÉCOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN

CIBLE

- Utilisation, dans ses points de service alimentaires, du miel et des fines herbes produits sur le toit de l'ITHQ

INDICATEURS

- Installation et utilisation d'un toit vert
- Production de miel grâce à l'installation de ruches

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- L'ITHQ a poursuivi son utilisation des 32 bacs potagers, des 2 ruches et des 60 pieds de vigne de son toit vert;
- Un partenariat de trois ans a été signé avec le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) pour le développement d'un potager et d'un vignoble sur les toits de l'ITHQ.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 10

APPUYER ET PROMOUVOIR LES ACTIONS ET LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AVEC LESQUELS L'ITHQ TRAVAILLE EN VUE DE L'INCLUSION SOCIALE ET DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

CIBLES

- Au moins une activité additionnelle visant à sensibiliser le grand public annuellement
- Au moins une action conçue et organisée par les étudiants annuellement

INDICATEURS

- Nombre d'activités et de mesures favorisant la participation à la mission de Cuisiniers sans frontières et accroissement de son impact à l'international et au Québec
- Volume de dons effectués à La Table des Chefs et à la Maison du Père

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- En 2018-2019, l'ITHQ a remis l'équivalent de 3470 kg et de 580 l de denrées alimentaires à la Maison du Père ;
- Une activité-bénéfice de Cuisiniers sans frontières a eu lieu au profit de la formation continue d'aide-cuisiniers à Madagascar ;
- L'ITHQ a renouvelé sa participation à la Semaine des écoles hôtelières du Québec, grâce à l'implication bénévole de professeurs, d'étudiants et de membres de son personnel. Pour l'occasion, 6000 portions de tourtières ont été préparées à l'intention des plus démunis.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6.2

Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

ACTION 11

INTÉGRER DES CONTENUS EXPLICITES ET PERTINENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION UNIVERSITAIRE, COLLÉGIALE ET PROFESSIONNELLE

CIBLES

- Proposition de critères de performance concrets soumise d'ici 2017-2018, en matière de développement durable
- Intégration des critères de performance dans les programmes et les cours sélectionnés, à compter de l'automne 2018

INDICATEURS

- Taux de programmes de formation et de cours visés par l'intégration de normes ou d'outils de mesure en matière de développement durable
- Éléments de contenu particulier en matière de développement durable intégrés dans les plans de cours
- Consultation auprès des comités de programmes pour déterminer quels cours seront visés et quels outils seront développés et mis en place pour l'intégration des critères de performance de développement durable dans ces cours

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

- Le quart des programmes de formation comprend l'enseignement et l'évaluation de compétences reliées au développement durable ;
- Quinze heures de contenu sur le développement durable ont été ajoutées au programme Gestion en hôtellerie internationale.

Gestion des ressources

Ressources humaines

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

RÉPARTITION DES DÉPENSES TOTALES DESTINÉES À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL PAR CHAMP D'ACTIVITÉ

CHAMP D'ACTIVITÉ	ANNÉE CIVILE	
	2018	2017
Favoriser le développement des compétences	237 707 \$ ¹	109 684 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	62 \$	S. O.
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	2 595 \$	56 331 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	S. O.	S. O.
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	14 619 \$	6 751 \$

¹ Plusieurs formations institutionnelles ont été données à l'ensemble du personnel en vertu d'obligations légales, notamment *Artisans d'un milieu sain et exempt d'harcèlement*, *moniteur en entreprise*, en plus d'ateliers sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FORMATION

ANNÉE CIVILE	PROPORTION DE LA MASSE SALARIALE	NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR PERSONNE	MONTANT ALLOUÉ PAR PERSONNE
2018	1,40 % ¹	2,5	1 003 \$
2017	1,03 %	2,3	528 \$

¹ En 2018, l'ITHQ a répondu à une forte demande de formation provenant de son personnel ou encore générée par ses obligations légales. Ses besoins en formation étant de plus en plus nombreux, l'ITHQ privilégie les formations gratuites tout en s'assurant que les solutions qu'il propose à son personnel répondent adéquatement à l'évolution de son organisation.

JOURS DE FORMATION SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOI

ANNÉE CIVILE	CADRES ¹	PROFESSIONNELS (INCLUANT LES PROFESSEURS)	FONCTIONNAIRES
2018	32,6	369,3	198,3
2017	19,3	1 225,5	797,8

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

EFFECTIF EN POSTE AU 31 MARS¹

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2018-2019	2017-2018	ÉCART
Pédagogique	190	183	7
Commercial et pédagogique	47	52	(5)
Administratif	45	54	(9)

¹ Nombre de personnes occupant un poste permanent ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

HEURES RÉMUNÉRÉES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL AU 31 MARS

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2018-2019	2017-2018	ÉCART
Pédagogique	347 972	289 384	58 588 ¹
Commercial et pédagogique	87 662	86 224	1 438
Administratif	81 636	102 409	(20 773)
Total en heures rémunérées ²	517 270	478 017	39 253
Total en ETC transposés ³	283	262	21

¹ L'écart s'explique par une hausse des heures supplémentaires effectuées par les professeurs à qui des mandats ont été confiés par le Centre d'expertise en tourisme, hôtellerie et restauration.

² Le total des heures rémunérées comprend les heures travaillées et les heures supplémentaires du personnel permanent et du personnel occasionnel, à l'exclusion des stagiaires et des étudiants.

³ Le total en ETC transposés correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF EN HEURES RÉMUNÉRÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2019
Personnel d'encadrement ¹	36 183	-	36 183	20	23
Personnel professionnel	83 900	1 108	85 008	47	48
Personnel infirmier	-	-	-	-	-
Personnel enseignant	162 307	2 300	164 607	90	118
Personnel de bureau, technicien et assimilé	136 725	923	137 648	75	74
Agents de la paix	-	-	-	-	-
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	90 418	1 327	91 745	50	58
Étudiants et stagiaires ²	2 079	0	2 079	1	0
Total en heures	511 612	5 658	517 270	-	-
Total en ETC transposés³	280	3	-	283	-

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

² Les étudiants et les stagiaires sont comptabilisés pour les entités non assujetties à la Loi sur la fonction publique. Le personnel de l'ITHQ n'est plus nommé en vertu des dispositions de la Loi sur la fonction publique depuis le 10 septembre 2018; les données fournies couvrent cependant la période complète du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

³ Le total en ETC transposés correspond au nombre total d'heures rémunérées converti en équivalent temps complet (ETC) sur la base de 35 heures par semaine, soit 1 826,3 heures par année.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI AYANT PRIS LEUR RETRAITE

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	CADRES	PROFESSIONNELS ¹	FONCTIONNAIRES
2018-2019	1	3	1
2017-2018	0	2	4

¹ Incluant les enseignants

TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES (TAUX DE ROULEMENT) DU PERSONNEL PERMANENT

PÉRIODE DU 1 ^{ER} AVRIL AU 31 MARS	TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE	MOTIF
2018-2019	4 %	Départ à la retraite : 5 Démission : 2 Mutation : 6
2017-2018	10 %	Départ à la retraite : 6 Démission : 1 Mutation : 5
2016-2017	20 %	Départ à la retraite : 18 Mutation : 7

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI, DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019¹

1. Données globales

EMBAUCHE TOTALE AU COURS DE LA PÉRIODE 2017-2018

	PERSONNEL			
	PERMANENT	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE
Nombre total de personnes embauchées	12	176	3	1

EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2019

NOMBRE DE MEMBRES DE L'EFFECTIF PERMANENT	124
--	-----

2. Membres des minorités visibles et ethniques, anglophones et autochtones, et personnes handicapées

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES EN 2018-2019

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES EN 2018-2019	NOMBRE DE MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'ANGLOPHONES EMBAUCHÉS	NOMBRE D'AUTOCHTONES EMBAUCHÉS	NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES EMBAUCHÉES	NOMBRE DE PERSONNES EMBAUCHÉES MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	TAUX D'EMBAUCHE DE MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE PAR STATUT D'EMPLOI
Permanent	12	1	0	0	1	2	16,7 %
Occasionnel	176	13	5	0	0	18	10,2 %
Étudiant	3	0	0	0	0	0	0,0 %
Stagiaire	1	0	0	0	0	0	0,0 %

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMBAUCHE GLOBAL DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PAR STATUT D'EMPLOI

(résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

ANNÉE	PERSONNEL			
	PERMANENT (%)	OCCASIONNEL (%)	ÉTUDIANT (%)	STAGIAIRE (%)
2018-2019	8	10	0	0
2017-2018	14	22	25	0
2016-2017	0	17	29	50

¹ La reddition de compte en matière d'accès à l'égalité en emploi est exigée de la part des ministères et des organismes dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. Le personnel de l'ITHQ n'étant plus nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique depuis le 10 septembre 2018, cette reddition de compte s'effectuera dorénavant conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES (EXCLUANT LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES) AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT (résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

GRUPE CIBLE	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2019	NOMBRE AU 31 MARS 2018	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2018	NOMBRE AU 31 MARS 2017	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT AU 31 MARS 2017
Autochtones	2	2 %	2	2 %	1	0,1 %
Anglophones	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Personnes handicapées	1	1 %	0	0 %	1	0,1 %

ÉVOLUTION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT ET OCCASIONNEL (résultats comparatifs au 31 mars de chaque année)

GRUPE CIBLE PAR REGROUPEMENT DE RÉGIONS ¹	NOMBRE AU 31 MARS 2019	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2019	NOMBRE AU 31 MARS 2018	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2018	NOMBRE AU 31 MARS 2017	TAUX DE PRÉSENCE DANS L'EFFECTIF PERMANENT ET OCCASIONNEL AU 31 MARS 2017
Minorités visibles et ethniques Montréal-Laval	54	17 %	20	15 %	17	15 %

¹ Le tableau ne fait référence qu'à la région de Montréal-Laval, étant donné que l'ITHQ est situé à Montréal et qu'il ne possède pas de bureaux régionaux.

PRÉSENCE DES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES AU SEIN DE L'EFFECTIF PERMANENT ET OCCASIONNEL – RÉSULTATS POUR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT (au 31 mars 2019)

GRUPE CIBLE	PERSONNEL D'ENCADREMENT (nombre)	PERSONNEL D'ENCADREMENT (%)
Minorités visibles et ethniques	2	0,09 %

3. Femmes

TAUX D'EMBAUCHE DES FEMMES EN 2018-2019, PAR STATUT D'EMPLOI

EMBAUCHE	PERSONNEL				TOTAL
	PERMANENT	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	
Nombre total de personnes embauchées	12	176	1	1	190
Nombre de femmes embauchées	6	94	1	0	101
Taux d'embauche de femmes	50 %	53 %	100 %	0 %	53 %

TAUX DE PRÉSENCE DES FEMMES DANS L'EFFECTIF PERMANENT (au 31 mars 2019)

GRUPE CIBLE	PERSONNEL					TOTAL
	D'ENCADREMENT ¹	PROFESSIONNEL ²	TECHNICIEN	DE BUREAU	OUVRIER	
Effectif total (hommes et femmes)	19	72	28	4	1	124
Femmes	8	28	21	2	1	60
Taux de représentativité des femmes	42 %	39 %	75 %	50 %	100 %	48 %

¹ Incluant la dirigeante d'organisme

² Incluant les enseignants et les conseillers en gestion des ressources humaines

Ressources financières

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Le tableau ci-dessous rend compte de l'application de la Politique de financement des services publics. Cette dernière vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services afin d'en maintenir la qualité et à assurer la transparence de même que la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

La plus récente grille de tarification des programmes d'études de l'ITHQ a été approuvée le 20 décembre 2018. Le niveau de financement visé par cette tarification varie selon la nature des programmes. Ainsi, il est prévu que les étudiants inscrits à un programme d'enseignement régulier subventionné par le gouvernement du Québec versent une contribution financière comparable à celle qui est exigée dans le réseau scolaire québécois. En revanche, l'ITHQ s'assure que ses programmes de formation continue puissent générer des surplus et il adopte cette même approche pour tous ses nouveaux programmes d'études tarifés.

REDDITION DE COMPTES – Tarification du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	MODE D'INDEXATION DU TARIF	MODE DE RÉVISION TARIFAIRE	REVENUS (\$)	COÛTS (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT (\$)	% ATTEINT
REVENUS PROVENANT DE LA TARIFICATION							
École de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 913 818	35 288 713	(32 374 895)	8 %
Hôtel de l'ITHQ	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	1 990 148	1 284 230	705 918	155 %
Restauration commerciale	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	3 535 198	3 279 923	255 275	108 %
Centre d'expertise	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	2 771 614	2 579 896	191 718	107 %
Stationnement	Valeur marchande	Refixation	Annuellement	149 218	-	149 218	-
Total partiel				11 359 996	42 432 762	(31 072 766)	27 %
REVENUS PROVENANT D'UNE AUTRE SOURCE QUE LA TARIFICATION							
Subventions (du gouvernement du Québec et autres) ¹				30 483 651	-	30 483 651	
Dons, commandites et autres activités autofinancées				312 597	312 597	-	
Intérêts sur placements				285 709	-	285 709	
COÛTS INHABITUELS ET NON RELIÉS À LA PRESTATION DE PRODUITS OU DE SERVICES							
Perte à la radiation d'immobilisations				-	54	(54)	
Perte réalisée sur actifs financiers détenus à des fins de transactions				-	17 967	(17 967)	
Total des revenus et des dépenses				42 441 953	42 763 380	(321 427)	

¹ Ce montant fait l'objet d'une réserve dans le rapport de l'auditeur.

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS, CONCLUS ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2018 ET LE 31 MARS 2019

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique ¹	3	107 000 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	20	4 999 172 \$
Total	23	5 106 172 \$

¹ Une personne physique, qu'elle soit ou non en affaires

² Incluant les personnes morales de droit privé et les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation

Note : Les montants indiqués comprennent la valeur totale des contrats conclus, dont la durée varie entre un et trois ans. Ils couvrent également les années de prolongation en option des contrats de trois ans, qui sont d'un maximum de deux.

Ressources informationnelles

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

COÛTS PRÉVUS ET COÛTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES POUR L'ANNÉE 2018-2019

CATÉGORIE DE COÛTS	CAPITALISABLES		NON CAPITALISABLES	
	PRÉVUS 000 \$ (investissements)	RÉELS 000 \$ (investissements)	PRÉVUS 000 \$ (dépenses)	RÉELS 000 \$ (dépenses)
Activités d'encadrement	-	-	94,6	92,7
Activités de continuité ¹	-	56,4	865,1	867,8
Projets ²	805,0	261,4	40,5	53,6
Total	805,0	317,8	1 000,2	1 014,1

¹ L'écart est dû à des acquisitions non planifiées qui ont été autorisées en raison de surplus anticipés pour l'ensemble des activités de fonctionnement de l'ITHQ.

² L'écart entre les coûts réels et les coûts prévus des dépenses capitalisables est attribuable au report de plusieurs projets par manque de ressources au sein des directions concernées. Quant à l'écart entre les dépenses non capitalisables, il résulte de la mise en place d'un programme d'octroi d'ordinateurs portables.

LISTE ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES PRINCIPAUX PROJETS IMPLIQUANT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

PROJET	AVANCEMENT	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Ordinateurs et portables	80 %	La quatrième phase de ce projet, qui s'échelonne sur cinq ans, est complétée.
Serveur et Storage Area Network (SAN)	100 %	Projet complété
Refonte du site Web	10 %	Le projet a été retardé en raison d'un manque de ressources humaines. L'analyse des besoins est en cours de rédaction et la dernière phase du projet est prévue pour l'année 2020-2021. Il est à noter que le site Web actuel demeure fonctionnel.
Système de gestion de la relation client	5 %	Le projet a été retardé en raison d'un manque de ressources humaines. L'analyse des besoins ainsi que l'appel d'offres sont complétés et la dernière phase du projet est prévue pour l'année 2020-2021. Il est à noter qu'aucun risque n'est associé au report de ce projet puisque l'information demeure disponible au moyen de différents systèmes d'information.
Système de gestion des horaires	0 %	Le projet a été reporté. Il est à noter qu'aucun risque n'est associé au report de ce projet puisqu'il s'agit d'un nouveau système permettant d'automatiser un travail manuel.
Système de gestion de la paie et des ressources humaines	0 %	Le projet a été reporté. Il est à noter qu'aucun risque n'est associé au report de ce projet puisque le système actuel demeure fonctionnel.
Système de gestion de l'hébergement	90 %	Le système est en phase de rodage et il est prévu qu'il soit opérationnel en juillet 2019.
Création d'une formation en ligne	80 %	Le projet est en phase de rodage et il est prévu qu'il soit opérationnel en août 2019.

LISTE DES PRINCIPAUX PROJETS IMPLIQUANT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DES AUTRES RESSOURCES QUI Y SONT AFFECTÉES

PROJET	RESSOURCES HUMAINES		RESSOURCES FINANCIÈRES		EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
	PRÉVUES (ETC)	UTILISÉES (ETC)	PRÉVUES (\$)	UTILISÉES (\$)	
Ordinateurs et portables	0,2	0,2	40 500	53 622	L'écart s'explique par un besoin plus important que prévu.
Serveur et Storage Area Network (SAN)	0,2	0,2	75 000	122 431	L'écart s'explique par l'orientation vers une nouvelle technologie plus évoluée.
Refonte du site Web	0,35	0,12	150 000	10 601	Le projet a été retardé en raison d'un manque de ressources humaines.
Système de gestion de la relation client	0,35	0,12	125 000	0	Le projet a été retardé en raison d'un manque de ressources humaines.
Système de gestion des horaires	0,2	0	100 000	0	Le projet a été reporté.
Système de gestion de la paie et des ressources humaines	0,5	0	125 000	0	Le projet a été reporté.
Système de gestion de l'hébergement	0,2	0,15	100 000	42 590	Le projet est en cours de réalisation. Le budget devrait être respecté.
Création d'une formation en ligne	0,15	0,2	150 000	80 323	Le projet est en cours de réalisation. Considérant les résultats de l'appel d'offres public, les coûts devraient être inférieurs à ceux prévus au budget.

Application des autres exigences législatives et gouvernementales

Politique linguistique

La Politique linguistique de l'ITHQ a été adoptée par son comité de direction le 30 juin 2014 puis révisée en novembre de la même année, avant d'être diffusée auprès de l'ensemble de son personnel.

Dans le but de contribuer à la qualité de la langue française auprès des employés de l'ITHQ, trois chroniques linguistiques ont par ailleurs été produites à leur intention.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	50 ou plus
• Moins de 50 • 50 ou plus	
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Non
Si oui, combien?	

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Votre organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle?	Oui
Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française?	Le 30 juin 2014
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée?	Oui
Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française?	Le 10 novembre 2014

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Non
Si oui, expliquez lesquelles?	
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour faire connaître votre politique linguistique et pour former le personnel quant à son application?	À définir

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

En 2018-2019, l'ITHQ a reçu deux demandes d'accès à l'information. Pour chacune de ces demandes, un accès à l'ensemble des documents visés a été accordé sans réserve au requérant. Ces demandes ont été traitées dans le délai prescrit par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Soulignons par ailleurs qu'aucune demande n'a fait l'objet de mesure d'accommodement raisonnable ou de demande de révision devant la Commission d'accès à l'information.

Au chapitre de la formation, l'ITHQ s'est assuré que tout nouvel employé appelé à traiter des renseignements personnels dans le cadre de ses fonctions puisse suivre une formation en matière de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels.

Quant à la diffusion de l'information, l'ITHQ a poursuivi ses activités conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, le Comité sur l'accès à l'information, la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information a effectué un suivi des mesures préventives déjà mises en œuvre à l'ITHQ. Rappelons que le Comité relève de la directrice générale de l'ITHQ et qu'il a pour mandat de la soutenir dans l'exercice de ses obligations découlant de la Loi sur l'accès, du Règlement sur la diffusion et de la Directive sur la sécurité.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LEUR DÉLAI

DÉLAI DE TRAITEMENT	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE		
	DEMANDES D'ACCÈS		RECTIFICATION (NOMBRE)
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)	
0 à 20 jours	2	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours ou plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	2	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

DÉCISION RENDUE	NATURE DES DEMANDES TRAITÉES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE			
	DEMANDES D'ACCÈS		RECTIFICATION (NOMBRE)	DISPOSITION DE LA LOI INVOQUÉE
	Documents administratifs (Nombre)	Renseignements personnels (Nombre)		
Acceptée (entièrement)	2	0	0	-
Acceptée (partiellement)	0	0	0	S. O.
Refusée (entièrement)	0	0	0	S. O.
Autre				

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics a été sanctionnée en décembre 2016. Comme son nom l'indique, elle a pour but de faciliter la divulgation des actes répréhensibles mais aussi d'établir un régime de protection contre les représailles. Elle offre la possibilité aux employés d'un organisme public de faire une divulgation au sein de celui-ci.

À l'ITHQ, deux personnes ont été désignées pour élaborer une procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles par les employés. Ces mêmes personnes sont responsables de recevoir les divulgations, de vérifier si un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être et, le cas échéant, d'en faire rapport à la directrice générale.

Au cours de l'année 2018-2019, l'ITHQ n'a reçu ou traité aucune divulgation ni effectué aucune communication en lien avec des actes répréhensibles.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), EN 2018-2019	NOMBRE DE DIVULGATIONS	NOMBRE DE MOTIFS	MOTIFS FONDÉS
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0	-	-
2. Motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1)	-	S. O.	-
3. Motifs auxquels il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	-	S. O.	-
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent :			
• Contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement en application d'une telle loi	-	S. O.	S. O.
• Manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	-	S. O.	S. O.
• Usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris ceux qu'il gère ou qu'il détient pour autrui	-	S. O.	S. O.
• Cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	-	S. O.	S. O.
• Fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	-	S. O.	S. O.
• Fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	-	S. O.	S. O.
5. Motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	-	S. O.	-
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	-	-	S. O.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), nombre total de celles qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	S. O.	S. O.	S. O.
8. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	S. O.	S. O.	S. O.

**États
financiers**
de l'exercice clos
le 30 juin 2019

Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ) ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans les autres sections du rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'ITHQ reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'ITHQ, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de vérification pour discuter de tout élément concernant son audit.

La directrice générale,

Le directeur principal des finances et de l'administration,



L'honorable Liza Frulla, C.P., C.M., O.Q.



Dany Gauthier, CPA, CA

Montréal, le 7 octobre 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (« l'ITHQ »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ITHQ au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'ITHQ n'a pas comptabilisé aux 30 juin 2019 et 2018, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et d'autres charges financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public, qui prévoient la comptabilisation des subventions à recevoir lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de l'ITHQ et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de l'ITHQ respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	2019	2018
État de la situation financière		
Subventions à recevoir	48 331 435	50 380 039
Subventions reportées relatives aux immobilisations	18 946 763	21 618 585
Actif net investi en immobilisations financées par la dette à long terme	29 384 672	28 761 454
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	623 218	802 651
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(623 218)	(802 651)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'ITHQ conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

J'ai obtenu le rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ITHQ à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ITHQ ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'ITHQ.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'ITHQ ;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'ITHQ à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'ITHQ à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'ITHQ au 30 juin 2019 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Handwritten signature of Jean-Pierre Fiset in blue ink, followed by the text "CPA auditeur".

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint

Montréal, le 7 octobre 2019

État des résultats

de l'exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
Produits		
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	30 483 651 \$	28 826 445 \$
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	2 820 479	2 368 134
Enseignement régulier	1 519 184	1 504 822
Restauration	3 948 416	3 276 198
Hébergement	1 949 608	1 967 264
Intérêts sur placements de portefeuille	285 709	238 492
Services professionnels	360 913	242 904
Dons de commandite	312 597	364 234
Autres produits	761 396	618 611
	42 441 953	39 407 104
Charges		
Traitements et avantages sociaux	22 643 688	20 640 034
Services auxiliaires	2 681 835	2 609 771
Entretien, réparations et services publics	2 443 857	2 551 179
Intérêts sur la dette à long terme	2 167 684	2 199 617
Aliments et boissons	2 308 769	1 983 827
Taxes foncières, taxes scolaires et permis	1 714 806	1 699 006
Services professionnels	1 553 532	1 183 693
Fournitures pédagogiques et administratives	1 097 757	1 102 135
Formateurs, conférenciers et soutien étudiant	1 139 420	1 060 113
Communication et publicité	646 613	660 243
Déplacements et frais d'accueil	375 610	315 604
Autres frais administratifs	448 008	311 377
Autres frais financiers	282 081	255 143
Amortissement des immobilisations	3 241 699	3 270 730
Pertes réalisées sur placements	17 967	57 543
Perte à la radiation d'immobilisations	54	3 470
	42 763 380	39 903 485
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(321 427) \$	(496 381) \$

État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice clos le 30 juin 2019

	2019				2018	
Actif net (note 4)	Solde au début de l'exercice	(Insuffisance) Excédent des produits par rapport aux charges	Investissement en immobilisations	Affectation d'origine interne	Solde à la fin de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227 \$	- \$	- \$	- \$	1 686 227 \$	1 686 227 \$
Investi en immobilisations non subventionnées	1 164 072	(237 133)	478 373	259 547	1 664 859	1 164 072
Investi en immobilisations financées par la dette à long terme	(28 761 454)	(623 218)	-	-	(29 384 672)	(28 761 454)
Grevé d'affectations d'origine interne	2 681 867	(195 414)	-	(16 453)	2 470 000	2 681 867
Non affecté	21 857	734 338	(478 373)	(243 094)	34 728	21 857
Total	(23 207 431) \$	(321 427) \$	- \$	- \$	(23 528 858) \$	(23 207 431) \$

État des gains et pertes de réévaluation

de l'exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
(Pertes) Gains de réévaluation cumulés au début de l'exercice	(10 573) \$	13 687 \$
Pertes non réalisées sur les placements de portefeuille	(26 802)	(81 803)
Pertes réalisées sur les placements, reclassées dans l'état des résultats	17 967	57 543
Pertes de réévaluation nettes de l'exercice	(8 835)	(24 260)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(19 408) \$	(10 573) \$

État de la situation financière

au 30 juin 2019

	2019	2018
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	6 234 308 \$	4 096 821 \$
Créances (note 6)	656 656	888 702
Stocks	239 526	292 994
Subventions à recevoir	454 347	621 025
Placements de portefeuille (note 7)	2 060 141	4 246 218
Charges payées d'avance	1 189 781	1 170 527
	10 834 759	11 316 287
Placements de portefeuille (note 7)	2 687 806	1 121 510
Immobilisations (note 8)	21 811 962	23 947 121
	35 334 527	36 384 918
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 9)	5 328 522	5 586 150
Produits perçus d'avance	1 276 730	920 805
Subventions perçues d'avance	232 029	43 240
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	2 833 413	2 556 386
	9 670 694	9 106 581
Subventions reportées relatives aux immobilisations (note 11)	152 978	117 100
Provision pour congés de maladie (note 12)	3 686 088	3 873 644
Dette à long terme (note 10)	45 373 033	46 505 597
	58 882 793	59 602 922
ACTIF NET (note 4)		
Apports du gouvernement du Québec	1 686 227	1 686 227
Actif net investi en immobilisations non subventionnées	1 664 859	1 164 072
Actif net investi en immobilisations financées par la dette à long terme	(29 384 672)	(28 761 454)
Actif net grevé d'affectations d'origine interne	2 470 000	2 681 867
Actif net non affecté	34 728	21 857
	(23 528 858)	(23 207 431)
Pertes de réévaluation cumulées	(19 408)	(10 573)
	(23 548 266)	(23 218 004)
	35 334 527 \$	36 384 918 \$
Obligations contractuelles (note 13)		
Événement postérieur à la date des états financiers (note 16)		

Pour le conseil d'administration,



Paolo Di Pietrantonio, CPA, CA
Président

Pour le comité d'audit et de vérification,



Daniel Hinse, CPA, CA
Président

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 30 juin 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(321 427) \$	(496 381) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Perte à la radiation d'immobilisations	54	3 470
Amortissement des immobilisations	3 241 699	3 270 730
Virements des subventions reportées relatives aux immobilisations	35 878	(60 311)
Pertes réalisées sur placements de portefeuille	17 881	57 352
	2 974 085	2 774 860
Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement (note 5)	769 588	741 397
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 743 673	3 516 257
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 343 714)	(1 992 057)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements de portefeuille	(4 870 935)	(5 691 573)
Disposition de placements de portefeuille	5 464 000	5 044 000
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	593 065	(647 573)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	1 700 000	2 700 000
Remboursement de la dette à long terme	(2 555 537)	(2 345 194)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(855 537)	354 806
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	2 137 487	1 231 433
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 096 821	2 865 388
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	6 234 308 \$	4 096 821 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

1. CONSTITUTION ET OBJETS

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (l'ITHQ), corporation constituée par une loi spéciale (RLRQ, c. I-13.02), a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, ainsi que de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Les sommes reçues par l'ITHQ doivent être affectées au paiement de ses obligations et, à la demande du gouvernement, le solde doit être versé au fonds général du fonds consolidé du revenu.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.C.R., 1985, 5^e suppl.), l'ITHQ n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers de l'ITHQ sont établis selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'ITHQ a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'ITHQ exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimation sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations et la juste valeur des placements de portefeuille. Les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Constatation des produits

Subventions

La subvention autorisée annuellement par le gouvernement du Québec comprend une portion relative aux immobilisations et autres charges financées par la dette à long terme, une portion relative au fonctionnement et une portion concernant des montants affectés à des projets spécifiques. La subvention est comptabilisée à titre de produit au cours de l'exercice pour lequel elle a été octroyée.

Les autres subventions sont comptabilisées lorsqu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. L'ITHQ applique la méthode du report pour les autres subventions. Ainsi, les subventions relatives aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont constatées à titre de produits selon la même méthode et les mêmes taux que ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles réfèrent. Les subventions affectées aux charges d'exercices futurs sont constatées à titre de produit au cours de l'exercice durant lequel sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les subventions reçues sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amorties sont présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net. Le virement des subventions autres que celle du gouvernement du Québec est comptabilisé au poste Autres produits dans l'état des résultats.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

Prestation de services et ventes

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation

L'ITHQ a désigné les placements de portefeuille comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation au poste des pertes non réalisées attribuables aux placements de portefeuille, jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés. Le gain ou la perte de réévaluation cumulé associé aux placements de portefeuille décomptabilisés est reclassé dans l'état des résultats.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (à l'exception des taxes à la consommation) ainsi que les subventions à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus (à l'exception des charges sociales et des taxes à la consommation) ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charges.

Juste valeur

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les placements de portefeuille, composés d'obligations, sont évalués au cours du marché selon les prix publiés par des courtiers sur les marchés obligataires.

Hiérarchie de la juste valeur

L'ITHQ classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- Niveau 1 : prix (non ajusté) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas basées sur les données du marché (données non observables).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'ITHQ consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes en banque, les placements rachetables en tout temps ainsi que ceux dont l'échéance est inférieure ou égale à 90 jours à partir de leur date d'acquisition qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Les coûts sont établis selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Immobilisations corporelles

Bâtiment	4 %
Aménagements de nature permanente	10 %
Équipement de cuisine et matériel technique	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	25 %

Immobilisations incorporelles

Logiciels	20 %
-----------	------

Le terrain, les projets en cours et les œuvres d'art ne sont pas amortis. Les œuvres d'art sont constituées d'une sculpture et d'une collection de tableaux originaux exposés sur les étages de l'Hôtel pour lesquels ils ont été spécialement créés.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'ITHQ, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

Avantages sociaux

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs gouvernementaux à prestations déterminées, étant donné que l'ITHQ ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provisions pour vacances et pour congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire puisque l'ITHQ estime que les vacances accumulées seront prises au cours de l'exercice suivant.

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. La direction revoit ses hypothèses et les modifie, s'il y a lieu. Le passif et les charges correspondantes sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation de leurs journées de maladie.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2019	2018
Subvention de fonctionnement	25 153 477 \$	23 823 643 \$
Subvention liée à la dette à long terme	4 731 057	4 592 182
Subventions affectées à des projets spécifiques	599 117	410 620
	30 483 651 \$	28 826 445 \$

4. ACTIF NET

Les apports du gouvernement du Québec d'un montant de 1 686 227 \$ sont constitués d'un montant de 1 034 500 \$ investi en immobilisations non amortissables (le terrain et des œuvres d'art) et d'un montant de 651 727 \$ non affecté.

Les (pertes) gains de réévaluation cumulés sont non affectés.

L'ITHQ a contracté des dettes à long terme à la suite de l'acquisition d'immobilisations. Ces dettes seront remboursées, en partie ou en totalité, à l'aide de subventions annuelles du gouvernement au cours des exercices futurs. Ces subventions seront comptabilisées au moment où elles seront autorisées par le Parlement.

Puisque cette comptabilisation des produits n'est pas synchronisée avec celle de la charge d'amortissement, il s'ensuit un décalage entre la comptabilisation des produits de subventions du gouvernement du Québec et celle de la charge d'amortissement des immobilisations concernées. Au 30 juin 2019, cette situation a un impact d'un montant de 623 218 \$ (2018 : 802 651 \$) sur l'insuffisance des produits par rapport aux charges liée aux activités de l'exercice et d'un montant de 29 384 672 \$ (2018 : 28 761 454 \$) sur l'actif net de l'ITHQ. Si le gouvernement du Québec autorise des subventions futures relatives à ces dettes, l'écart créé à l'actif net se renversera au fur et à mesure de ces autorisations.

5. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant à l'état des flux de trésorerie et à l'état de la situation financière comprennent les montants suivants :

	2019	2018
Encaisse	6 234 308 \$	4 096 821 \$
	6 234 308 \$	4 096 821 \$

Le solde inclut des pertes réalisées sur les équivalents de trésorerie d'un montant de 87 \$ (2018 : 191 \$).

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

Variation des éléments d'actif et de passif liés aux activités de fonctionnement

	2019	2018
Créances	232 046 \$	(82 426) \$
Stocks	53 468	163 375
Subventions à recevoir	166 678	(202 704)
Charges payées d'avance	(19 254)	(43 662)
Charges à payer et frais courus	(20 508)	756 083
Produits perçus d'avance	355 925	256 153
Subventions perçues d'avance	188 789	43 240
Provision pour congés de maladie	(187 556)	(148 662)
	769 588 \$	741 397 \$

Information supplémentaire

	2019	2018
Intérêts versés	2 131 079 \$	2 192 415 \$
Intérêts reçus	310 617 \$	263 808 \$

Au 30 juin 2019, le poste Charges à payer et frais courus inclut un montant de 277 547 \$ (2018 : 514 667 \$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

6. CRÉANCES

	2019	2018
Recyclage, perfectionnement et formation sur mesure	186 717 \$	238 182 \$
Enseignement régulier	35 417	92 564
Restauration et hébergement	179 871	256 875
Autres créances	227 102	221 671
Taxes à la consommation	-	45 230
Intérêts courus sur placements de portefeuille	27 549	34 180
	656 656 \$	888 702 \$

7. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2019	2018
Obligations de municipalités	4 747 947 \$	5 367 728 \$
Portion des placements de portefeuille échéant au cours du prochain exercice	2 060 141	4 246 218
	2 687 806 \$	1 121 510 \$

Les placements de portefeuille portent intérêt à des taux fixes variant de 1,50 % à 5,45 % (2018 : 1,35 % à 5,45 %). Ces placements de portefeuille viennent à échéance de juillet 2019 à novembre 2022 (2018 : juillet 2018 à novembre 2022).

Juste valeur

Les placements de portefeuille sont classés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

8. IMMOBILISATIONS

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Immobilisations corporelles				
Terrain	795 900 \$	- \$	795 900 \$	795 900 \$
Bâtiment	30 548 061	20 831 178	9 716 883	10 483 830
Aménagements de nature permanente	38 995 955	29 948 721	9 047 234	10 560 176
Équipement de cuisine et matériel technique	11 101 293	9 755 680	1 345 613	1 359 213
Équipement informatique	869 592	669 630	199 962	95 669
Matériel roulant	25 972	25 972	-	-
Œuvres d'art	302 272	-	302 272	303 068
	82 639 045	61 231 181	21 407 864	23 597 856
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	1 250 050	845 952	404 098	349 265
	83 889 095 \$	62 077 133 \$	21 811 962 \$	23 947 121 \$

Le coût des immobilisations radiées au cours de l'exercice est de 300 271 \$ (2018 : 1 012 835 \$) et l'amortissement cumulé afférent est de 300 217 \$ (2018 : 1 008 830 \$).

La répartition des projets en cours non amortis par catégorie d'immobilisation se détaille comme suit :

	2019	2018
Immobilisations corporelles		
Aménagements de nature permanente	56 273 \$	47 447 \$
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	133 514 \$	- \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2019	2018
Salaires	837 978 \$	945 865 \$
Provision pour vacances (note 12)	1 881 942	1 732 673
Charges sociales	711 307	714 822
Fournisseurs et frais courus	1 739 153	2 029 481
Intérêts courus	155 467	163 309
Taxes à la consommation	2 675	-
	5 328 522 \$	5 586 150 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunts au Fonds de financement du gouvernement du Québec remboursables par versements semestriels incluant capital et intérêts de :		
95 264 \$, au taux fixe de 2,14 %, échéant le 3 juin 2029	1 700 000 \$	- \$
1 370 175 \$, au taux fixe de 5,26 %, échéant le 3 juin 2030	22 578 009	24 053 801
112 761 \$, au taux fixe de 4,68 %, échéant le 3 juin 2030	1 913 867	2 043 619
349 974 \$, au taux fixe de 4,54 %, échéant le 3 juin 2030	5 977 439	6 385 831
92 584 \$, au taux fixe de 3,20 %, échéant le 3 juin 2038	2 603 394	2 700 000
440 038 \$, au taux fixe de 3,09 %, échéant le 3 juin 2040	13 433 737	13 878 732
	48 206 446	49 061 983
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	(2 833 413)	(2 556 386)
	45 373 033 \$	46 505 597 \$
Les versements en capital exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :		
	2020	2 839 746 \$
	2021	2 968 810
	2022	3 105 057
	2023	3 247 865
	2024	3 397 257
	2025 et suivants	32 523 863
		48 082 598 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec en vertu du régime d'emprunts à court et à long terme institué par l'ITHQ, le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à l'ITHQ les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celui-ci ne serait pas en mesure de les rencontrer pour l'un ou l'autre de ces emprunts.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

11. SUBVENTIONS REPORTÉES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

	2019	2018
Fondation de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
Solde au début	177 100 \$	177 411 \$
Apport de l'exercice	100 000	-
Virement de l'exercice	(64 122)	(60 311)
Solde à la fin	152 978 \$	117 100 \$

12. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'ITHQ participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 (2,97 % au 1^{er} janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, l'ITHQ verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de l'ITHQ, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 565 098 \$ (2018 : 1 450 363 \$). Les obligations de l'ITHQ envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour vacances

	2019	2018
Solde au début	1 732 673 \$	1 615 763 \$
Charges de l'exercice	1 750 824	1 663 550
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 601 555)	(1 546 640)
Solde à la fin	1 881 942 \$	1 732 673 \$

Provision pour congés de maladie

	2019	2018
Solde au début	3 873 644 \$	4 022 306 \$
Charges de l'exercice	521 567	507 548
Prestations versées au cours de l'exercice	(709 123)	(656 210)
Solde à la fin	3 686 088 \$	3 873 644 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

L'ITHQ dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par l'ITHQ. Le programme d'accumulation des congés de maladie permet à des employés d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de les monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite.

Les conventions collectives intervenues en juin 2016 au chapitre des conditions salariales des fonctionnaires et des conditions salariales des ouvriers, la convention collective intervenue en décembre 2016 au chapitre des conditions salariales des professeurs et en juillet 2018 au chapitre des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires, les ouvriers et les professeurs peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile pour les fonctionnaires, les ouvriers et les professeurs. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2019 ainsi que des mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base, notamment, des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes :

RREGOP		
	2019	2018
Taux d'actualisation	0,00 % à 2,84 %	0,00 % à 3,09 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,50 % à 2,83 %	2,70 % à 2,83 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 29 ans	0 an à 28 ans
RRPE/RRAS		
	2019	2018
Taux d'actualisation	0,00 % à 2,75 %	0,00 % à 2,92 %
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation	2,00 % à 2,83 %	2,00 % à 2,75 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	0 an à 17 ans	0 an à 11 ans

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En vertu de contrats échéant jusqu'en juin 2023 pour des travaux de construction, des services de consultation, de renouvellement de licences d'utilisation et de maintenance des logiciels, des travaux d'entretien des équipements mécaniques, informatiques et de bureautique, de l'entretien ménager, le nettoyage de lingerie de table et d'hôtel, le gardiennage et la sécurité ainsi que la main-d'œuvre étudiante, l'ITHQ s'est engagé à payer un montant total de 11 410 812 \$ (2018 : 15 157 810 \$). Les contrats comportent une clause de résiliation. Les versements des prochains exercices se détaillent comme suit :

2020 :	5 953 330 \$
2021 :	3 162 405 \$
2022 :	1 536 089 \$
2023 :	758 988 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion l'assurant de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Une proportion suffisante de placements est maintenue en titres facilement convertibles en trésorerie, sans impact financier significatif, afin d'être en mesure de pallier une matérialisation plus rapide que celle anticipée par des échéances fixes plus longues.

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'ITHQ subisse une perte financière si ses contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats.

L'exposition maximale au risque de crédit de l'ITHQ correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. L'ITHQ procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour créances douteuses afin de tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements de portefeuille sont investis auprès d'institutions financières réputées ou dans des obligations gouvernementales, ce qui réduit au minimum le risque de crédit associé à ces actifs financiers. Le risque de crédit lié aux subventions à recevoir est réduit au minimum étant donné que ces dernières sont à recevoir du gouvernement du Québec.

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux créances sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des créances, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 30 juin :

	2019	2018
	Valeur comptable	Valeur comptable
Moins de 30 jours suivant la facturation	541 739 \$	642 367 \$
De 31 à 90 jours suivant la date de facturation	87 820	102 390
De 91 à 365 jours suivant la date de facturation	30 795	98 013
Plus de 365 jours suivant la date de facturation	-	702
	660 354	843 472
Provision pour créances douteuses	(3 698)	-
	656 656 \$	843 472 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'ITHQ ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'ITHQ gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en s'assurant de détenir suffisamment de placements facilement convertibles en trésorerie et de sources de financement. L'ITHQ établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations.

Le tableau suivant présente les échéances des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de l'ITHQ.

	2019					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	4 614 540 \$	4 614 540 \$	4 614 540 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	48 206 446 \$	64 229 692 \$	4 921 592 \$	4 921 592 \$	14 764 777 \$	39 621 731 \$

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

	2018					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels totaux	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers						
Charges à payer et frais courus*	4 871 328 \$	4 871 328 \$	4 871 328 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	49 061 983 \$	67 055 458 \$	4 731 063 \$	4 731 063 \$	14 193 189 \$	43 400 143 \$

* Excluant les charges sociales à payer et les taxes à la consommation

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'ITHQ est exposé uniquement au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se définit comme le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et la dette à long terme sont exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils portent intérêt à taux fixe.

Une variation de 1 % des taux d'intérêt sur équivalents de trésorerie et sur placements de portefeuille au 30 juin 2019 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer la juste valeur des instruments financiers et les pertes non réalisées sur placements de portefeuille d'un montant de 70 342 \$ (2018 : 46 079 \$).

L'ITHQ considère que son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme est minime étant donné qu'il n'a pas l'intention de rembourser la dette avant son échéance.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'ITHQ est apparenté à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint ainsi qu'aux entités sur lesquelles il exerce une influence notable ou dans lesquelles il détient un intérêt économique. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la directrice générale de l'ITHQ.

L'ITHQ n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le 16 septembre 2019, le Tribunal administratif du Québec a rendu une décision en faveur de l'ITHQ qui a eu pour effet de réduire la valeur de l'immeuble établie à l'évaluation municipale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Suite à cette réévaluation, l'ITHQ recevrait un remboursement au titre des taxes foncières et scolaires payées en trop, incluant les intérêts applicables. Le montant du remboursement est estimé à 769 700 \$. La partie intimée a 30 jours à compter de la date de la décision pour faire appel.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

Annexes

1. Lois et règlements appliqués par l'ITHQ

- Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (RLRQ, c. I-13.02, a. 24)
- Règlement sur l'exercice des pouvoirs et la régie interne de l'ITHQ (RLRQ, c. I-13.02, r. 1)

2. Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'ITHQ

Les administrateurs de l'ITHQ sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes et les règles du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 23 septembre 2010 et diffusé dans le site Web de l'ITHQ sous la rubrique *Diffusion de l'information*. Les membres du Comité d'audit et de vérification, autres que les administrateurs, y sont également assujettis. Au cours de l'année 2018-2019, l'ITHQ n'a été saisi d'aucune allégation de manquement aux dispositions de ce code.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (TEL QU'ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITHQ LE 23 SEPTEMBRE 2010)

Préambule

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a pour objets de fournir des activités de formation professionnelle dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, de faire de la recherche, d'apporter de l'aide technique, de produire de l'information et de fournir des services dans ces domaines.

Sa mission consiste à former des ressources humaines spécialisées d'excellence et d'avant-garde afin de répondre aux besoins de l'industrie de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, et ce, par une approche pédagogique distinctive et de niveau supérieur.

1. Objet et champ d'application

1.1 Le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ci-après désigné « ITHQ ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des membres du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Conseil ») et de favoriser la transparence au sein de l'ITHQ. Il est adopté conformément à l'article 34 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (c. M-30, r. 1) (ci-après désigné « Règlement »).

1.2 Le présent code s'applique à tout membre du conseil d'administration de l'ITHQ (ci-après désigné « Administrateur »).

2. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

2.1 L'Administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de l'ITHQ et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

- 2.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par la loi, par le Règlement ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
-
- 2.3** L'Administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information dont il a ainsi eu connaissance.
-
- 2.4** L'Administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
-
- 2.5** L'Administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer sa fonction avec loyauté.
- L'Administrateur doit éviter de se trouver dans une situation où lui, son conjoint, un membre de sa famille immédiate, une personne à laquelle il est associé ou dont il détient la majorité d'actions, ou toute autre personne qui lui est liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat avec l'ITHQ ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur en raison des fonctions qu'il occupe au sein du Conseil.
-
- 2.6** L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, remettre au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ une déclaration annuelle en la forme prévue à l'annexe 1 contenant notamment le nom de toute personne ou entreprise qui lui est liée qui pourrait tirer profit d'un contrat avec l'ITHQ. Tout nouvel administrateur doit remplir et signer ce formulaire dans les 30 jours de sa nomination. L'Administrateur doit déclarer toute modification aux intérêts ainsi déclarés.
-
- 2.7** Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil est susceptible de placer un Administrateur dans une situation de conflit décrite à l'article 2.5, cet Administrateur doit le dénoncer par écrit au président du Conseil et au directeur général de l'ITHQ et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur ce sujet. Il doit en outre en informer le Conseil et se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
-
- 2.8** L'Administrateur ne doit pas confondre les biens de l'ITHQ avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.
-
- 2.9** L'Administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions.
-
- 2.10** L'Administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage doit être retourné au donateur ou remis à l'ITHQ.
-
- 2.11** L'Administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
-
- 2.12** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service de l'ITHQ.
-
- 2.13** L'Administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue, ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'ITHQ, ou un autre organisme, entreprise ou association avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

2.14 Il est interdit à l'Administrateur, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'ITHQ est partie et sur laquelle il détient de l'information non accessible au public. De plus, l'ITHQ ne peut traiter avec cet administrateur dans de telles circonstances.

2.15 Le président du Conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs.

3. Mesures de prévention

L'Administrateur doit, le jour de l'entrée en vigueur du présent code, s'engager à le respecter en signant un formulaire conforme au libellé de l'annexe 2. Tout nouvel administrateur doit prendre connaissance de ce code et signer ce formulaire lors de la première réunion du Conseil à laquelle il participe.

4. Dispositions finales

4.1 Le présent code remplace le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, adopté le 22 février 2001.

4.2 Le présent code entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'administration de l'ITHQ.

Ce rapport annuel de gestion a été réalisé par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN 978-2-550-84941-4 (imprimé)

ISBN 978-2-550-84942-1 (PDF)

Note : Dans ce rapport, le masculin doit être entendu comme une forme neutre d'expression et son emploi n'a d'autre but que celui d'alléger le texte.

ITHQ

3535, rue Saint-Denis

Montréal (Québec) H2X 3P1

ithq.qc.ca

**Institut de tourisme
et d'hôtellerie**

Québec

